

# Le Petit Domalinois

Décembre 2025

n° 37



Feu d'artifice



Tyrolienne  
plan d'eau  
de la Traverie



Festival Désarticulé



Verger rue Brune





# INVITATION

- **Monsieur Christian OLIVIER, Maire**
- Mesdames et Messieurs les Adjoints
- Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux
- L'ensemble du personnel communal

présentent à tous les Domalinois leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026. Que cette année apporte à chacun de vous, joie, bonheur et le bien le plus précieux : la santé.

Et vous invitent à la cérémonie des Vœux qui aura lieu **Vendredi 9 janvier 2026 à 19 h 30, à la salle polyvalente.**

## S O M M A I R E

### INFOS MUNICIPALES

Le Mot du Maire .....	3
Elections municipales .....	4
Bienvenue à Kelig Olivry .....	5
Mot de la Députée 5 <sup>e</sup> circonscription d'Ille-et-Vilaine .....	5
Conseillers Départementaux .....	6
CCAS .....	6
Lotissement Les Cerisiers : tranches 2 .....	7
La médiathèque Domalire .....	8
Voirie .....	9
Syndicat Urbanisme Pays de Vitré .....	10
Quelle déclaration effectuer en cas de travaux ? .....	11
Espaces verts et bénévoles .....	12
Dispositif Argent de poche .....	14
Mise en sécurité des bâtiments et réfection éclairage terrain de foot.....	14
Festival Désarticulé.....	15
Bienvenue aux bébés de l'année 2024.....	15
Demande de subvention associations 2026.....	15
Le SMICTOM Sud-Est 35 .....	16
Recensement .....	19
Centre d'incendie et de secours de Domalain .....	19
MOVA : réseau de transport de Vitré Communauté.....	20
Le Relais Petite Enfance à Domalain.....	21

DOMALAIN - Bulletin d'information municipale - Décembre 2025 - n° 37  
Directeur de la publication : M. le Maire de Domalain  
Dépôt légal en préfecture : 4<sup>e</sup> trimestre 2025  
Mise en page et impression : Imprimerie REUZÉ - Martigné-Ferchaud

### ASSOCIATIONS

A.P.E.L. (Association de Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre) .....	22
Art floral .....	22
Association de Pêche de la Traverie .....	23
Gymnastique Domalinoise .....	23
L'Avenir de Domalain .....	24
Association CSF Domalain .....	26
Club Détente et Loisirs .....	27
Communauté Chrétienne .....	27
Cyclo-Club Domalinois .....	28
Carcraon Environnement .....	28
Randomalain .....	29
Résidence de retraite Notre-Dame de Lourdes .....	30
Les Voltigeurs Basket.....	30
Le Relais pour l'Emploi .....	31
Associaton Béthanie et foyer Béthanie .....	32
Don du sang.....	32
Union des Commerçants et Artisans Domalinois .....	33
Entente des Chasseurs .....	33
Palet Club Domalinois .....	34
Domalain Tiers-Monde .....	34
Union Nationale des Combattants .....	35
École Sainte-Anne de Domalain .....	36
Amicale Sapeurs-pompiers de Domalain.....	37
La Gaule Guerchaise.....	37
Etat civil .....	38
Manifestations 2026 .....	39

### INFOS UTILES

#### Heures d'ouverture de la Mairie :

- du Lundi au Vendredi 8 h 30 à 12 heures
- Samedi : 9 heures à 12 heures

En dehors de ces heures d'ouverture, vous pouvez joindre le secrétariat du Mercredi au Vendredi après-midi de 13 h 30 à 17 heures

Tél. 02.99.76.35.07 - Fax 02.99.76.31.62

E-mail : [mairie@domalain.fr](mailto:mairie@domalain.fr) - Site internet : [www.domalain.fr](http://www.domalain.fr)

#### Heures d'ouverture de La Poste :

- Lundi, mardi et jeudi : de 15 h 00 à 18 h 00
- Vendredi et samedi : de 9 h 00 à 12 h 00

#### Heures d'ouverture de la Garderie :

- Matin : 7 h 30 à 8 h 30
- Soir : 16 h 45 à 18 h 45

Il est rappelé que par mesure de sécurité, les parents doivent déposer et reprendre leur enfant dans la salle. Il est interdit de déposer un enfant sur le parking. Aucun enfant ne sera autorisé à quitter la salle seul.

#### Heures d'ouverture Bibliothèque Municipale :



- Mardi de 16 h 00 à 18 h 15
- Mercredi de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 00
- Jeudi de 9 h 00 à 12 h 00
- Samedi de 10 h 00 à 12 h 00



## Chères Domalinoises, Chers Domalinois,

Nous sommes à l'aube de la Nouvelle Année 2026 qui nous conduit à la fin du mandat 2020-2026.

Comme vous le savez, j'ai décidé de ne pas solliciter un nouvel engagement municipal pour le mois de mars 2026.

J'ai exprimé ma décision par voie de presse, voilà plusieurs mois maintenant estimant qu'il est important pour les habitants de se préparer au changement d'Exécutif Communal. C'est en effet un passage important qu'il faut préparer suffisamment longtemps à l'avance : la commune doit continuer de se développer, d'accueillir de nouveaux habitants et de nouvelles activités pour être toujours attractive.

Cette décision est pour moi empreinte de deux sentiments forts, d'abord la satisfaction d'une mission accomplie puis le sentiment d'émotion forte de quitter une fonction importante au service de la collectivité.

Le premier se traduit par cet engagement fait de six mandats dont trois comme adjoint près de Joseph Martin et deux comme Maire à sa suite. J'ai pu mesurer la responsabilité que représente cette fonction. Être maire, c'est prendre des décisions majeures pour la commune dans l'intérêt général et toujours avec la volonté d'améliorer le quotidien de chacun.

La responsabilité personnelle est en effet engagée à tout moment dans les décisions qui sont prises, que ce soient des décisions humaines, sociales, financières ou autres.

En ce sens, il y a une satisfaction de savoir que l'on a répondu favorablement aux demandes exprimées, et constaté une reconnaissance en retour. La relation avec les administrés doit être, pour le maire, empreinte de volonté d'améliorer le quotidien : être au service des habitants.

Malgré un début de mandat particulier : à cause de l'année 2020 avec le covid puis 2021 avec la crise énergétique, je suis satisfait d'avoir contribué au développement de la Commune qui compte désormais 2100 habitants selon l'Insee : le recensement début 2026 devrait le confirmer.

Ce dynamisme a été possible grâce à l'achèvement du lotissement du Plessis et des Cerisiers 1 pour près de cinquante lots intégrant le macro-lot Rue Brune. Le nouveau lotissement des Cerisiers 2 comporte seize lots dont six sont commercialisés.

De plus, il faut y ajouter la rénovation de l'habitat ancien : notamment le collectif de dix logements près de la Mairie. La révision de notre PLU en février 2023 nous a permis aussi de faciliter la rénovation des maisons anciennes et des bâtiments en campagne par un changement de destination. La loi ZAN aurait pu nous contraindre dans ce développement si nous avions consommé tout notre droit d'artificialiser plus tôt.

Cette volonté de développer la population domalinoise est essentielle pour notre Ecole, les Commerces et le dynamisme de nos Associations.

En effet, il faut hiérarchiser les priorités en fonction des directives nationales qui ne sont pas toujours faites dans l'intérêt des communes et qui peuvent être très fluctuantes dans le moyen terme : le Zéro Artificialisation Net en fait partie.

Ma volonté aussi a été de réduire les factures énergétiques par le passage en LED d'un certain nombre d'équipements : l'éclairage public de la commune et des terrains de sport fortement consommateurs en énergie en sont l'exemple.

De même, l'isolation thermique de la salle des sports et de certains logements communaux en cours de réalisation contribue à cet objectif.

D'autres investissements ont été réalisés pour améliorer la qualité de vie tel que le déploiement du Très Haut Débit puis la sécurité dans l'agglomération par les plateaux de ralentissement, l'aménagement d'espaces de loisirs pour les jeunes et l'embellissement de la commune notamment.

Je n'oublie pas non plus l'extension de la caserne des pompiers et l'accueil d'entreprises à la zone d'activité de la Vague de la Noë : une entreprise s'y installe puis une autre devrait s'y installer prochainement.

Tout cela a été possible grâce à une situation financière saine : le retour fiscal lié à l'augmentation du nombre d'habitations nouvelles y contribue, mais la baisse des dotations de l'Etat, dans un contexte budgétaire national compliqué, oblige à une bonne maîtrise financière communale.

Je tiens aussi à souligner que l'action municipale est parfois compliquée puisque nous sommes en secteur ABF et que les interventions de l'Architecte des Bâtiments de France sont parfois contraignantes. Il faut aussi prendre conscience qu'un certain nombre de services sont mutualisés avec Vitré Communauté (urbanisme, eau et assainissement, les services numériques, les mobilités...). Vitré Communauté nous apporte un réel appui sur toutes ces compétences mais il faut bien sûr accompagner ces services, ce qui demande parfois beaucoup de temps et d'énergie.

Tout cela a été rendu possible grâce à l'implication de mes adjoints, de l'équipe municipale et des agents engagés pour le développement de notre commune. Je n'oublie pas non plus tous ceux qui s'engagent dans les activités associatives ou autres et qui permettent un lien social très important et ainsi une bonne intégration des nouveaux habitants. Je remercie bien sincèrement tous ceux qui font de leur mieux pour que la vie communale rayonne près de tous. Il faut que chacun se sente accueilli et intégré dans la vie locale.

Il faut maintenant penser au futur et soutenir tous ceux et celles qui veulent s'engager dans cette mission. Elle est intéressante, mais elle doit toujours être guidée dans l'intérêt supérieur de la commune.

Avec le Conseil Municipal, les membres du CCAS et l'ensemble du Personnel Communal, je vous présente mes Vœux les plus chaleureux pour l'année 2026. Que cette nouvelle année soit synonyme de santé, de bonheur et de réussite pour chacun d'entre vous.

Bien à vous.

Belle Année 2026

**Christian OLIVIER**

## ÉLECTIONS MUNICIPALES

### 15 & 22 MARS 2026



Les prochaines élections municipales auront lieu les dimanche 15 et 22 mars 2026. Pour pouvoir voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de la commune avant le 6 février 2026.

#### OU S'INSCRIRE ?

- En ligne, sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) ou [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr) ;
- En mairie

#### QUI PEUT S'INSCRIRE ?

- Être de nationalité française (les électeurs européens peuvent également s'inscrire pour les élections municipales et les élections européennes)
- Justifier son domicile ou sa résidence sur la commune, soit sa qualité de contribuable sur la commune, soit sa qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique d'une société sur la commune.
- Lorsque vous atteignez 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement dès lors que vous avez effectué votre recensement citoyen à l'âge de 16 ans et n'avez pas changé d'adresse. Si vous avez procédé à votre recensement tardivement, si vous avez déménagé depuis celui-ci, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre commune.

#### DOCUMENTS A FOURNIR

- une pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans, justifiant de la nationalité française ou d'un pays membre de l'Union européenne
- un justificatif de domicile au nom du demandeur datant moins de 3 mois (facture d'eau, d'électricité, de téléphone, quittance de loyer non manuscrite, bulletin de salaire ...)
- le formulaire Cerfa n°12669\*02, dûment rempli

#### Bon à savoir

Pour connaître votre situation électorale, il vous suffit de taper « *je vérifie ma situation électorale* » dans la barre de recherche internet.



## BIENVENUE À KELIG OLIVRY

### Une nouvelle assistante de services à la population à la mairie.

Après le départ de Nathalie LEFEVRE de la mairie, la commune a le plaisir d'accueillir Kelig OLIVRY en tant qu'assistante de services à la population.

Kelig a une belle expérience professionnelle dans le domaine de l'administration puisqu'elle a suivi la formation Prémicol avec le CDG 35. Elle a donc effectué diverses missions temporaires dans plusieurs mairies.

Kelig a pris ses fonctions à la mairie de Domalain depuis le mois de Juillet 2025.

Kelig a en charge l'accueil physique et téléphonique du secrétariat de la mairie, l'état-civil, la gestion du cimetière, les élections, la communication, la gestion des salles communales et des logements communaux ainsi que la gestion des diverses formalités administratives.

Elle saura vous accueillir avec compétence pour répondre à vos demandes.

Nous lui souhaitons la bienvenue.



## MOT DE LA DÉPUTÉE 5<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION D'ILLE-ET-VILAINE



Madame Monsieur,

Cette année 2025 aura été marquée par l'instabilité. Un contexte national comme international, qui nous interroge tous et que chacun jugera peu propice à la confiance. Et pourtant...

Et pourtant, des dizaines de projets ont vu le jour autour de nous. Toute cette année, j'ai multiplié les inaugurations sur la circonscription qui compte 71 communes : Maisons de santé, commerces multiservices, équipements communaux, voies vertes, Maisons d'assistants maternels, espaces multisports, cellules commerciales, unités de méthanisation, équipements de loisirs... Autant de projets aboutis qui illustrent le dynamisme de notre territoire, la faculté des acteurs à travailler ensemble autour d'un objectif commun, et leur enthousiasme à apporter des solutions concrètes en proximité. Une énergie déployée à agir qui se retrouve dans le dynamisme associatif ; cette année encore, les forums des associations ont eu du succès.

Dans le même temps, à l'Assemblée nationale, des textes de loi ont été votés tout au long de cette année pour adapter notre législation. Certes le compromis n'est pas toujours facile ; certes, projecteurs et micros sont souvent dirigés vers celles et ceux qui parlent le plus fort et rivalisent de radicalité. Et

pourtant, depuis la dissolution, pas moins de 90 textes ont été définitivement adoptés dont 26 à l'unanimité et 23 sur un ordre du jour transpartisan (c'est-à-dire regroupant différents groupes politiques). 39 textes émanant de parlementaires l'ont été. J'ai déposé un texte sur la présomption de résidence alternée, afin de permettre à l'enfant de maintenir des liens équilibrés avec ses deux parents en cas de séparation s'il y a désaccord. Un sujet qui me tient à cœur. Construit dans le compromis, ma Proposition de loi est aujourd'hui consignée par une centaine de députés de plusieurs partis.

Je suis heureuse d'avoir pu faire venir la présidente de l'Assemblée nationale Yaël BRAUN-PIVET sur la circonscription ; pour un échange à Vitré avec la jeunesse engagée de notre territoire, puis à Etelles autour de l'engagement au féminin. Missionnée par la commission des affaires sociales pour évaluer la loi de 2005 sur le handicap, j'ai également organisé une journée à Vitré autour de la ministre Charlotte PARMENTIER-LECOQ avec les acteurs du handicap : des ateliers à l'ESAT et une soirée de restitution au cinéma. Deux moments forts !

Parce que « Leur montrer là-bas ce qui est fait ici » est mon leitmotiv depuis 8 ans, jamais je ne perds une occasion de souligner, au Parlement, ce que nous réussissons collectivement à faire sur notre territoire. De cette nouvelle année partagée entre la circonscription et le Palais Bourbon, ma conviction n'en est que renforcée : les solutions pour notre pays viennent très souvent des territoires. Je continuerai à les valoriser et à les partager.

Comptez sur ma détermination à œuvrer en ce sens pour trouver des solutions là où certains ne veulent voir que des problèmes.

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2026, comme je souhaite à notre pays de retrouver stabilité et cohésion.

**Votre députée Christine LE NABOUR**

*Députée de la 5<sup>ème</sup> circonscription d'Ille-et-Vilaine*

## CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX CANTON DE LA GUERCHE-DE-BRETAGNE

### VOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX ENGAGÉS AU SERVICE DU TERRITOIRE

Christian Sorieux et Marie-Christine Morice, conseillers départementaux du canton de La Guerche-de-Bretagne, qui regroupe 31 communes, poursuivent leur engagement quotidien au plus près des habitants et des communes. Leur action vise un objectif simple : garantir une présence départementale efficace, accessible et utile à toutes et à tous.

#### Des élus de terrain

Régulièrement présents dans les communes du canton, ils vont à la rencontre des maires, des associations, des acteurs économiques et des habitants. Cette proximité leur permet d'identifier rapidement les besoins, d'accompagner les projets locaux et de relayer auprès du Département les priorités exprimées sur le terrain.

#### Un soutien constant à la vie locale

Au-delà des grands dossiers départementaux, Christian Sorieux et Marie-Christine Morice portent une attention particulière :

- ▶ à l'entretien et à la sécurisation des routes départementales ;
- ▶ à l'accompagnement des associations, piliers de la cohésion sociale ;

- ▶ au soutien des services publics de proximité, indispensables à la vie quotidienne ;
- ▶ à la jeunesse et aux collèves ;
- ▶ aux enjeux liés au vieillissement, au handicap et aux solidarités humaines.

#### Construire l'avenir du canton

Les deux élus suivent avec vigilance les politiques départementales susceptibles d'avoir un impact sur le territoire : mobilités, transition écologique, équipements sportifs et culturels, accompagnement des familles et des jeunes. Leur priorité reste de défendre des solutions **concrètes, réalistes et adaptées aux réalités locales**.

#### À votre écoute

Leur engagement repose sur une conviction forte : **le Département doit rester un partenaire proche, attentif et réactif**.

Pour les contacter : [ucd35@ille-et-vilaine.fr](mailto:ucd35@ille-et-vilaine.fr) ou 02-99-02-35-35

**« Nous souhaitons une belle année 2026 aux habitantes et aux habitants du canton ! »**

*Marie-Christine Morice et Christian Sorieux  
Conseillers départementaux*



## CCAS

Le CCAS est une institution locale d'action sociale visant à assister les personnes âgées ou handicapées, les familles en difficulté.

Le CCAS possède 6 logements locatifs.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) a organisé le samedi 22 mars le traditionnel repas qui a réuni 90 personnes de 75 ans et plus, 19 membres du CCAS et des élus. Il a été remis aux 16 personnes présentes de 90 ans et plus un panier garni. La doyenne de cette assemblée était Mme Haquin qui a fêté ses 100 ans le 5 décembre 2024. Cette journée s'est passée dans la convivialité et la bonne humeur.

Tous les membres du CCAS vous souhaitent une excellente année 2026 et surtout une bonne santé.



## LOTISSEMENT « LES CERISIERS » TRANCHE 2

La commercialisation des lots est opérationnelle depuis la mi-  
Octobre 2024.

16 lots allant de 416 m<sup>2</sup> à 687 m<sup>2</sup> sont disponibles et libres de  
tout constructeur.

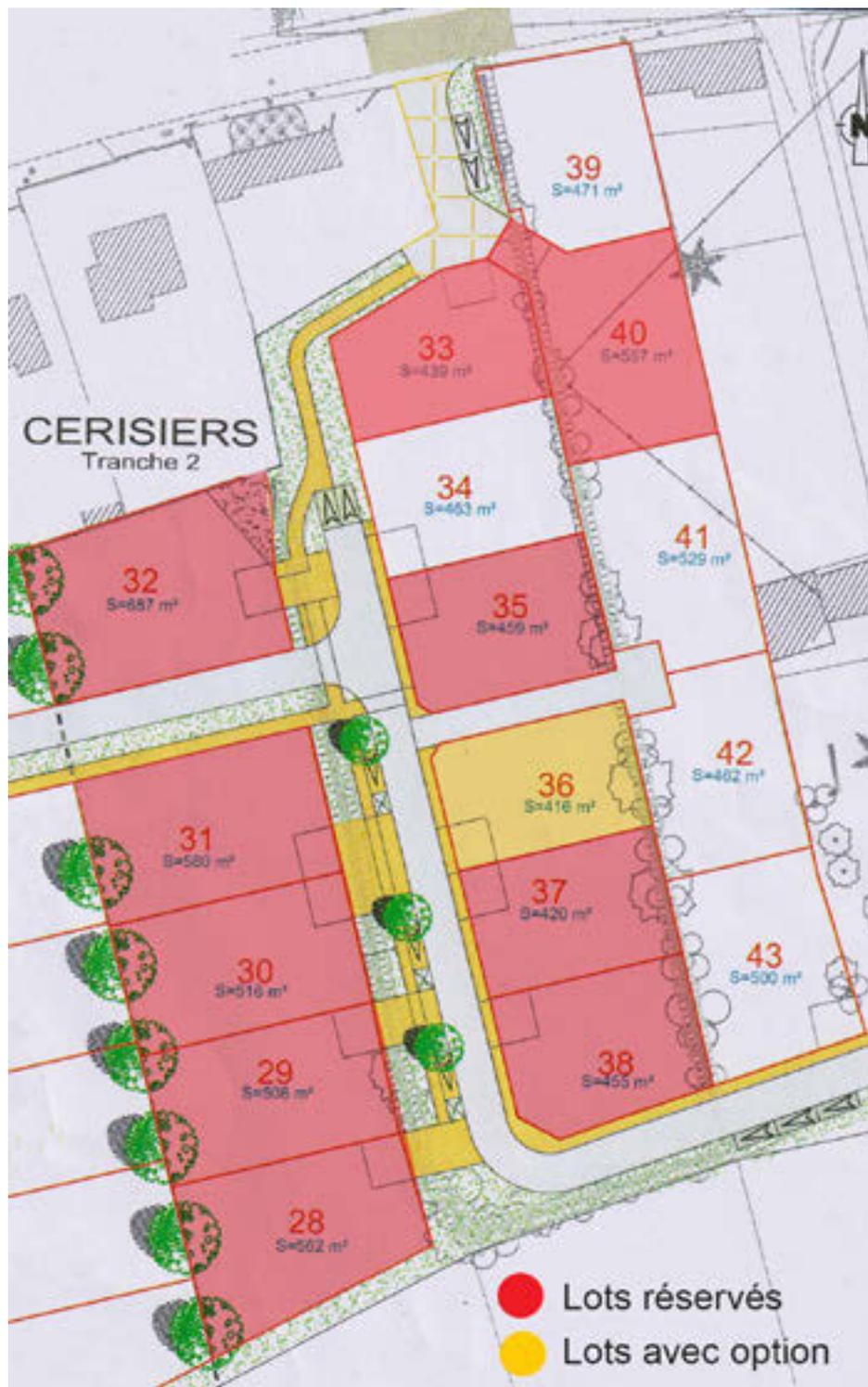
Le prix de vente a été fixé lors de la séance du Conseil Municipal  
du 16 Septembre 2024 à 84,51 € H.T. soit 100 € T.T.C. le m<sup>2</sup>.

La commercialisation de ce lotissement avance bien puisque  
10 lots sont réservés sur les 16 que comporte cette tranche.  
Plusieurs maisons sont en construction en ce moment. Cette

tranche ne fait pas partie des Bâtiments de France. Lors de la  
réservation, les futurs acquéreurs doivent respecter le cahier  
des charges du lotissement qui leur est remis.

**NOTE IMPORTANTE :** l'accès au chantier se fait uniquement par  
l'arrière de la Zone Artisanale de Montenou afin de préserver la  
voirie des Cerisiers Tranche 1.

Réservations et renseignements auprès du secrétariat de la  
Mairie aux heures d'ouverture.



## LA MÉDIATHÈQUE DOMALIRE

### UN LIEU DE VIE, DE LECTURE ET DE PARTAGE



La médiathèque de Domalain est bien plus qu'un simple lieu de prêt : c'est un véritable espace de vie, d'échanges et de découvertes ! Petits et grands lecteurs peuvent s'y poser pour lire, jouer, partager un moment convivial et partir à la rencontre

de nouveaux univers. Elle reste l'un des lieux ouverts à tous, sans obligation d'achat ni barrière sociale. On y vient pour lire, pour discuter, pour se sentir moins seul, pour transmettre une passion. Flanez entre les rayons, laissez-vous tenter par un roman, une bande dessinée ou un film, et repartez avec votre coup de cœur ! Les acquisitions sont choisies avec soin afin de répondre aux besoins et aux envies des usagers. Le contact humain y tient une place essentielle : la transmission, le conseil et le plaisir de la lecture sont au cœur de la mission de la médiathèque.

Durant les permanences, la responsable est toujours disponible pour échanger, conseiller et vous guider vers le livre qui vous fera passer un agréable moment. Les enfants de l'école Sainte-Anne continuent d'y venir régulièrement pour découvrir les trésors de la malle à histoires : un rendez-vous toujours attendu et apprécié. Et si vous en profitez pour donner le goût de la lecture à vos enfants ? Si les écrans ont pris trop de place à la maison, la médiathèque est une belle alternative. Choisir son livre du soir, suivre les aventures de son héros préféré ou encore approfondir ses connaissances... tout cela est possible ici ! L'accès est gratuit pour toute la famille et le choix est vaste :

romans, documentaires, albums jeunesse, bandes dessinées, DVD, CD... Il y en a pour tous les goûts ! Les documentaires couvrent de nombreux domaines, de la psychologie à l'histoire, en passant par la cuisine, le jardinage ou encore les animaux. Le réseau Arléane de Vitré Communauté qui regroupe près de 16 000 emprunteurs auprès des 35 bibliothèques est très actif. Une navette assure la circulation des ouvrages entre les communes de La Guerche, Visseiche, Moulins et Rannée et la mise en place d'une navette qui circulerait toutes les semaines devrait voir le jour en 2026. Le site [arleanevitrecommunauté.bzh](http://arleanevitrecommunauté.bzh) vous permet de découvrir le large choix que propose les bibliothèques du réseau et vous pouvez aussi réserver sur votre carte et faire venir votre réservation à la médiathèque Domalire !

Tout au long de l'année, Domalire propose des animations et événements pour tous les âges. En 2026, de nouveaux rendez-vous vous attendent... Alors, n'hésitez plus : montez les marches et venez nous rencontrer !

La médiathèque «DOMALIRE » est ouverte :

- ▶ Le mardi de 16 h 30 à 18 h
- ▶ Le jeudi de 9 h à 12 h
- ▶ Les mercredi et samedi de 10 h à 12 h

Attention pendant les vacances, les horaires changent.



2025 ludothèque CM



Borne arcade



Tournoi Mdm 2026



Accueil de classe



Permanence



Accueil de classes

## VOIRIE

### FONCTIONNEMENT EN ZONE RURALE

Cette année, nous avons réalisé l'entretien des voies communales pour ce qui concerne la partie nord de la commune pour un montant de 22 464 Euros TTC.

Comme tous les ans, le passage du broyeur d'accotement a été effectué par un agent communal (3 passages).

L'entreprise Chanteux, quant à elle, a réalisé la partie entretien : les talus, fossés et chemins communaux avant l'hiver.

Nous allons procéder également au curage de fossés courant hiver.

### INVESTISSEMENTS EN ZONE RURALE

Cette année, les investissements voiries ont eu lieu sur 4 chemins communaux :

- ▶ Le Plessis
- ▶ La Petite Barre
- ▶ La Cour Verte
- ▶ Le Noyon

pour un montant global de 44 766 Euros TTC.

Nous avons revu le problème du chemin communal de la Rochelle et Cours Besneux concernant l'écoulement de l'eau ainsi que celui de la Basse Gasnerie.

Je tiens à remercier toute l'équipe de la commission voirie qui a œuvré à mes côtés ainsi que les agents communaux responsables de la voirie toujours disponibles face aux intempéries que nous avons pu avoir au cours de l'année 2024-2025.



*Chemin Rural de la Petite Barre*

### FONCTIONNEMENT EN ZONE URBAINE

#### Réfection de la peinture horizontale

Beaucoup de passages piétons étaient effacés dans le centre bourg de Domalain. Tous les passages piétons ont été rénovés au cours du printemps 2025. Les bandes de rives des rues Jean-Marie Lamennais, rue Notre-Dame de Lourdes et rue du Général Leclerc ont été refaites en totalité. Un cheminement piéton à

l'entrée de l'école Sainte Anne a été réalisé. Deux passages piétons ont été aménagés ainsi qu'un cheminement à l'entrée du parking. Le coût de cette opération s'élève à la somme de 6 915,96 €. Divers panneaux de signalisation ont été remplacés, notamment les panneaux d'entrée et de sortie d'entrée de bourg pour un montant de 1 031,16 €.



*Extension du parking du restaurant*

### INVESTISSEMENTS EN ZONE URBAINE

#### Agrandissement parking restaurant

Divers travaux ont été réalisés au cours de cette année 2025. Devant le nombre croissant de véhicules au Restaurant, le parking devenait trop exigü. Un agrandissement a été réalisé en régie pour un montant de 16 072,08 € TTC ; Il concerne le décapage, le renforcement avec de l'empierrement et la finition en gravier. Un bi-couche a été réalisé, ce qui le rend imperméable aux intempéries. Maintenant, les véhicules des artisans et voitures des particuliers peuvent y stationner en toute sécurité.

#### Ralentisseur rue d'Argentré

A cause de la vitesse excessive de certains véhicules sur cette voie, il fallait sécuriser l'accès des habitations voisines. En commission voirie, la réalisation d'un ralentisseur a été décidée. Les travaux ont été réalisés fin septembre pour un coût de 14 709,84 € TTC. Nous espérons que ce ralentisseur contribuera à la sécurité de tous.

Nous rappelons que les automobilistes doivent respecter la limitation de vitesse dans l'agglomération. On constate encore des dérives. Si de tels agissements perduraient, nous serons contraints d'avertir la gendarmerie qui va, ensuite, opérer des contrôles de vitesse et verbaliser les conducteurs inconscients du danger envers autrui.



*Ralentisseur rue d'Argentré*

## SYNDICAT URBANISME PAYS DE VITRÉ



SYNDICAT  
D'URBANISME  
DU PAYS DE VITRÉ  
SCoT & AMÉNAGEMENT

**Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Pays de Vitré se réécrit : découvrez et donnez votre avis !**

Le Syndicat d'Urbanisme du Pays de Vitré (SUPV) accompagne les communes et les habitants dans l'aménagement du territoire. Parmi ses grandes missions : le pilotage du SCoT, un document clé qui détermine le développement du Pays de Vitré en matière d'habitat, d'activités, de déplacements, etc.

### Qu'est-ce que le SCoT ?

Le SCoT est un document stratégique d'aménagement qui **fixe les grandes orientations d'aménagement du territoire à l'échelle du Pays de Vitré pour les 20 prochaines années**. Il sert de cadre aux documents d'urbanisme et de planification communaux et intercommunaux (PLU, cartes communales, etc.), pour veiller à un développement harmonieux et cohérent.

Il définit par exemple les secteurs où l'on encourage l'habitat ou les commerces, les secteurs que l'on souhaite préserver (espaces agricoles, naturels, bocage, etc.), les grandes liaisons de mobilités, les pôles d'activités à conforter, etc., des choix qui influencent directement votre quotidien !

### Pourquoi une révision du SCoT maintenant ?

Le SCoT actuellement en vigueur a été approuvé le 15 février 2018. Depuis, plusieurs évolutions rendent nécessaire sa mise à jour et notamment un nouveau cadre législatif et réglementaire, avec la **Loi Climat et Résilience** et l'objectif « d'absence de toute artificialisation nette » des sols (ZAN) à l'horizon 2050.

Cette révision vise à garantir que le SCoT reste en phase avec les **grandes orientations nationales et régionales** et qu'il continue de **servir l'intérêt collectif** : développement durable, adaptation au changement climatique, préservation des espaces agricoles, naturels et forestiers, protection de la biodiversité et des ressources.

### Où en sommes-nous ?

La réécriture du projet de territoire est déjà bien avancée et se poursuivra jusqu'au premier trimestre 2026, avant d'entrer dans sa phase administrative.

Une **enquête publique** sera organisée courant 2026 : ce sera l'occasion de donner une nouvelle fois votre avis et de **consulter l'ensemble des documents du SCoT** mis à disposition du public.

En attendant, vous pouvez retrouver des supports en ligne (présentations, panneaux d'exposition, compte-rendu, etc.) sur notre page internet dédiée.

## UN PROJET D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE STRUCTURÉ EN 3 AMBITIONS

### 1 | LE PAYS DE VITRÉ FACE AUX TRANSITIONS ÉCOLOGIQUES, ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES

Le changement climatique, le déclin de la biodiversité et les pollutions des ressources constituent des menaces de plus en plus prégnantes. Face à l'importance des enjeux environnementaux et de leurs impacts le SCoT du Pays de Vitré fait de l'adaptation au changement climatique et de la diminution de la vulnérabilité du territoire un axe fort du projet de territoire.



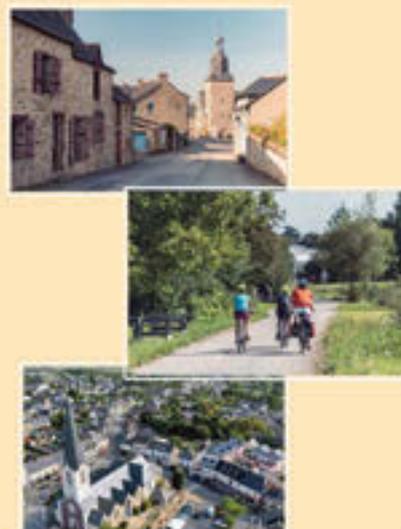
### 2 | UN DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE STRUCTURÉ PAR UNE ARMATURE TERRITORIALE

Le Pays de Vitré s'organise autour d'une armature territoriale marquée par la présence de pôles à forte densité et d'un maillage de bourgs ruraux. Cette organisation marque inévitablement le paysage, le fonctionnement et le développement du territoire. L'armature structure ainsi des droits et devoirs pour chacun des niveaux en termes de logements, densité, mixité, équipements, commerces et services.



### 3 | UN CADRE DE VIE À MÉNAGER ET À ADAPTER

Pour adapter le Pays de Vitré aux transitions écologiques et démographiques, le territoire doit ménager ses ressources naturelles. Le modèle de production de logements par la consommation d'espaces agricoles, naturels et forestiers doit progressivement laisser place à l'horizon 2046 à une logique de renouvellement des villes et des bourgs dans leur enveloppe existante.

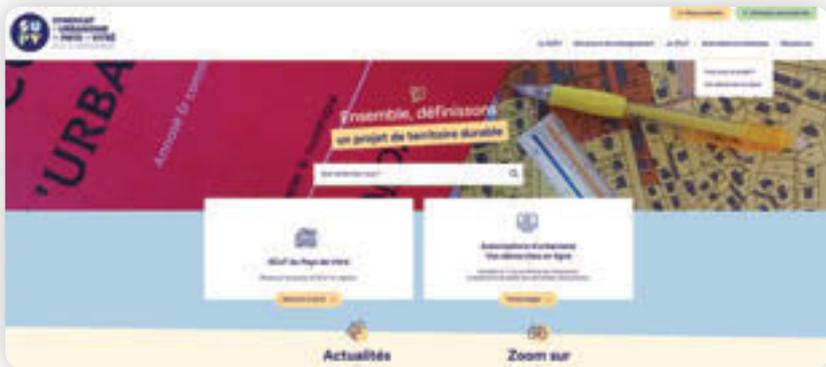


## Comment participer à la révision ?

La révision du SCoT est l'affaire de tous : habitants, élus, acteurs du territoire... chacun peut y contribuer. Votre voix compte ! Ce document façonnera le cadre de vie pour les années à venir. Vous pouvez envoyer vos remarques, observations ou questions par mail : [syndicat.urbanisme@supv.bzh](mailto:syndicat.urbanisme@supv.bzh)

### Pour aller plus loin :

- Retrouvez toutes les informations concernant le SCoT sur le site web du SUPV : [www.supv.bzh](http://www.supv.bzh)
- Consultez nos pages dédiées au SCoT : #Le SCoT



## QUELLE DÉCLARATION EFFECTUER EN CAS DE TRAVAUX ?

Lorsque nous avons le projet d'entreprendre des travaux, nous nous posons souvent la question : quelle déclaration devons-nous faire ?

Le tableau ci-après a pour but de vous aiguiller dans vos démarches administratives. Différentes déclarations sont à effectuer suivant la nature des travaux, allant de la simple déclaration jusqu'au permis de construire.

Les personnes situées dans le périmètre des Bâtiments de France peuvent s'adresser l'Architecte Conseil qui saura les guider avant d'entreprendre les démarches administratives et la conception des plans de rénovation ou de construction.

Vous pouvez toujours vous adresser au secrétariat de la Mairie qui saura vous conseiller en amont de votre projet et vous aiguillera pour faire votre déclaration en ligne.

### LA TAXE D'AMENAGEMENT

Toutes les opérations d'aménagement, de construction, de reconstruction et d'agrandissement de bâtiments ou d'installations, qui nécessitent une autorisation d'urbanisme (permis de construire ou d'aménager, déclaration préalable) sont taxées.

On peut ainsi lister :

- Extension de maison
- Garage
- Piscine
- Serre
- Cabanon ou abris de jardin

Cette taxe est un impôt local perçu par la commune et le département. Il permet de financer des équipements publics, comme des routes.

Il ne s'agit pas d'une taxe annuelle, elle n'est due qu'à l'occasion de la réalisation de travaux de construction.

Toute nouvelle surface délimitée par des murs et cou-

verte, avec une superficie dépassant 5 m<sup>2</sup> et une hauteur sous plafond supérieur ou égale à 1.80 m est soumise à cet impôt.



## ESPACES VERTS ET BÉNÉVOLES

Toutes les années se suivent et ne se ressemblent pas, nous cherchons toujours à créer un nouveau tableau fleuri de notre commune avec aujourd'hui : pérennité, gain de temps, et un premier geste éco – logique, économisez l'eau.

Le service « espaces verts » et la commission, suite aux derniers conseils, a opté pour la plantation de 1600 bulbes (tulipes, jonquilles, narcisses...) dans quelques points stratégiques de la commune. Ce fleurissement printanier éphémère donne une touche colorée en début de saison.

Soucieux d'avoir un visuel floral de qualité, diversifié, nous nous sommes dirigés vers une plantation en forte concentration de vivaces en remplacement des plantes annuelles ou bisannuelles ainsi que de 23 arbres.

Cette évolution permet de réduire la consommation d'eau et de diminuer les interventions d'entretien. Fleurir toute l'année en favorisant les plantes vivaces, arbustes, graminées et



bulbes, c'est l'orientation de cette année prise avec les agents et la commission fleurissement. Depuis quelques années, la politique du fleurissement de la ville a évolué pour redonner place à la nature.

Celui-ci vient bien entendu améliorer le cadre de vie au quotidien et l'image de la commune, il est également pensé par la municipalité comme un prétexte à la flânerie, la surprise ou la découverte de certaines plantes, bref il permet de poser un regard nouveau sur Domalain.

Une portion plus difficile à maîtriser : le traditionnel cimetière où il est laborieux de faire accepter le retour des adventices, mais depuis quelques années les produits phytosanitaires sont bannis et l'entretien de cet espace devient complexe et sachez que, sans les petites mains des bénévoles, notre cimetière ne serait pas si attrayant.



A nos côtés, nous avons l'opportunité active de ces 20 bénévoles qui sont aussi les acteurs en bonne partie de tout cet embellissement de notre bourgade. Cela mérite une fleur et un grand remerciement à toutes ces personnes volontaires avec qui nous passons un agréable moment de convivialité.

## Dans la commission nous avons aussi voulu améliorer certains endroits de la commune.

Notre réflexion a été, cette année, sur l'aménagement d'un verger situé à l'ancien jardin de Mr ORHANT, ce projet a été réalisé par la pépinière HEDELMIA de Domalain, avec la participation des enfants de l'école Sainte Anne de Domalain et quelques bénévoles, un échange très riche pour tout le monde. Pour harmoniser cet endroit, une jolie barrière a été réalisée par nos deux agents : Benoit et Bruno.



Vous avez pu aussi découvrir les plantations de grimpantes face à l'église pour égayer ce mur bétonné, et sur la façade nord des plantes couvre sol.

Au niveau de la place de l'église, de jolis bacs en métal réalisés par « ART DE FER », un professionnel de Domalain, ont été installés début novembre.

Un petit coup de fraîcheur a été effectué sur la statue du Sacré Cœur du bourg ainsi que près de la chapelle de Carcraon. Nous ne manquons pas de gens créatifs et inspirés dans notre commune ; c'est un atout.



Sans oublier nos jeunes qui ont eu le plaisir de découvrir fin Octobre un nouvel équipement au plan d'eau « la tyrolienne » et le terrain multi-sports remis complètement à neuf par nos deux agents techniques, nous portons un intérêt à cette jeunesse. Merci de respecter ces nouveaux équipements.



Nous retenons ceci pour cette année 2025 bien remplie : un travail d'équipe divise les tâches et multiplie le succès.

La commission fleurissement vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'années. Que 2026 soit fleurie de bonheur et de joie.



## DISPOSITIF ARGENT DE POCHE

Comme chaque année, nous sollicitons les jeunes de Domalain de 16 à 18 ans à participer aux chantiers « argent poche » rémunérés 15 € pour 3 heures de travail. 8 jeunes ont fait la démarche. Divers chantiers ont été réalisés : peinture du matériel urbain, nettoyage de bâtiments communaux, désherbage,



classement administratif... Cette pratique a été très riche de nouveau avec des jeunes motivés, agréables et respectueux.

Une expérience à mettre en œuvre pour faire ses premiers pas dans le monde du travail, et découvrir comment travailler en équipe. Pour nous, élus, nous sommes satisfaits de ce système.



## MISE EN SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS ET RÉFECTION ÉCLAIRAGE TERRAIN DE FOOT

Au cours de l'année 2024, la commune de Domalain a procédé au contrôle électricité et mises aux normes des bâtiments communaux. A la lecture du rapport établi par l'APAVE, divers travaux étaient à prévoir en 2025. Notre agent communal a réalisé 80 % des travaux à effectuer. Il restait encore certaines opérations à effectuer nécessitant l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Des travaux furent effectués dans la cuisine du restaurant avec mise aux normes complète.

Tous les bâtiments communaux ont été revus dans l'ensemble. Il reste en cette fin d'année 2025 l'atelier technique et quelques interventions mineures dans divers bâtiments recevant du public.

Les vestiaires du terrain de foot n'étaient plus du tout aux normes sécurité. Les installations dataient de la date de création de ces vestiaires. Il fallait refaire en totalité l'armoire électrique qui a été réalisée par une entreprise spécialisée. Le coût de cette opération s'élève à la somme de 7 154,05 € TTC.

Depuis quelque temps, les projecteurs des terrains de foot étaient défectueux. Nous ne trouvions plus d'ampoules pour les remplacer. Ce même équipement était un gouffre énergivore et nous devons réfléchir à faire des économies d'énergie. Le Conseil Municipal a pris la décision de les remplacer par des luminaires LED. L'économie d'énergie s'établira de l'ordre de 40 à 60 %. Les travaux en remplacement en LED s'élèvent à la somme de 33 852,00 € TTC.



## FESTIVAL DESARTICULE

### Le Festival Désarticulé fait une jolie escale dans la commune

Depuis plusieurs années, le festival Désarticulé, porté par l'association « Rue des Arts », sillonne les routes du territoire de Vitré communauté, apportant théâtre de rue, humour et poésie dans les campagnes.

Cette édition 2025 n'échappe pas à la règle ; cette édition restera un beau succès populaire à Domalain.

### Un cadre idéal

Notre commune a accueilli deux spectacles en plein air au cœur du cadre bucolique du plan d'eau de la Traverie. Un cadre idéal pour ce rendez-vous culturel qui attire un public fidèle et enthousiaste.

« Nous sommes très heureux d'offrir à nouveau dans notre cadre verdoyant au plan d'eau des spectacles de qualité et familiaux. Nous sommes associés avec la commune de Saint Germain du Pinel (une mutualisation) et nous alternerons chaque année l'accueil du festival. L'association « Rue des Arts » permet ainsi d'amener la culture jusque dans nos campagnes », a souligné le maire Christian Olivier.

Ce sont plus de 300 personnes qui se sont rassemblées en fin de journée pour profiter d'un moment festif et chaleureux. La

soirée a été lancée par la compagnie **Magik Fabrik** avec leur spectacle « incognito » un duo burlesque mêlant humour visuel et improvisation décalée.

Puis le public a été emporté par l'univers déjanté de la troupe **OCUS** avec le spectacle « J'aurais pas fait comme ça », un concentré d'énergie et d'absurde qui a fait travailler les zygomatiques de toute l'assemblée.

Petits et grands ont savouré cette parenthèse culturelle, preuve que le théâtre de rue a toute sa place au cœur des territoires ruraux.



## BIENVENUE AUX BÉBÉS DE L'ANNÉE 2024

Comme chaque année, la municipalité honore chaque naissance de bébés Domalinois pour leur souhaiter la bienvenue.

La natalité se maintient à Domalain grâce à l'accueil des nouvelles familles installées dans les nouveaux lotissements bien agrémentés.

24 naissances en 2024 : 14 garçons et 10 filles nés entre janvier et décembre 2024 et dont les parents résident dans la commune, ont reçu un cadre personnalisé à leur prénom créé par HK BRODERIE lors d'une cérémonie organisée le samedi 5 avril 2025 dans la salle de l'espace culturel.

Cette rencontre a été aussi l'occasion d'apporter des informations sur tous les services qui existent pour la petite enfance, mis en place dans la communauté de commune ; il répond aux besoins des habitants, des enfants en matière de politique

sociale et solidaire, des services de première nécessité ou associatifs et de faire connaissance avec nos citoyens.

Ce moment convivial s'est terminé par un pot de l'amitié offert par la municipalité.



## DEMANDE DE SUBVENTION ASSOCIATIONS 2026

Les demandes de subvention pour l'année 2026 sont à retourner **avant le 20 janvier 2026** à la mairie de Domalain : [mairie@domalain.fr](mailto:mairie@domalain.fr) ou par courrier : 22, rue Notre Dame de Lourdes 35680 Domalain.

Un e-mail avec le formulaire simplifié et la liste des pièces à fournir a été adressé à l'ensemble des associations au mois de novembre 2025.

L'organigramme, le numéro de téléphone et le mail de votre association devront être fournis en parallèle de cette demande de subvention. Cette sollicitation a pour but de mettre à jour le site internet de la commune et d'éviter toutes les erreurs de communication entre la Municipalité et votre association.

Le formulaire est également disponible sur le site internet de la commune : <https://www.domalain.fr/>

### Tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Si besoin, le secrétariat de la mairie reste à votre disposition.





### ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le passage du camion dans la campagne a eu le Lundi après-midi, toutes les deux semaines. Vous devez y déposer aussi vos sacs jaunes. Nous vous invitons à déposer vos bacs ordures ménagères et sacs jaunes le lundi matin et devez ramasser votre bac aussitôt après le passage du camion.

### TRI DES DÉCHETS

#### Tri à la source des déchets alimentaires : Quelles solutions pour Domalain ?

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, la mise en place de solution de tri à la source est obligatoire sur le territoire national. Le SMICTOM Sud-Est 35, en charge de la collecte des déchets, répond à cette obligation. Chaque foyer aura désormais la possibilité de sortir ses déchets alimentaires des ordures ménagères, au même titre que les emballages ou les contenants en verre.

Avec ou sans jardin, à la campagne ou en ville... Pour chaque foyer, il existe une solution pour composter ses déchets alimentaires. Voici les solutions proposées par le SMICTOM Sud-Est 35 :

**Quand on a un jardin :** Le compostage individuel est la solution la plus simple et accessible.

Plusieurs options s'offrent à vous. Tout d'abord, vous pouvez composter en tas dans un coin de votre jardin, une solution de simplicité et économique qui nécessite tout de même un peu d'entretien. Vous pouvez aussi construire votre propre composteur avec des matériaux de récupération (planche, grillage...). La valorisation par voie animale, ou plutôt le fait de nourrir ses animaux avec ses déchets alimentaires, est aussi une solution.

Le SMICTOM vous accompagne sur le compostage individuel en bac.

► **Les avantages :** Il prend peu de place dans le jardin, permet de composter rapidement et de grandes quantités de déchets. En plus d'accélérer le processus de décomposition des aliments, le composteur s'adapte à tous les types de jardins grâce aux différents volumes de bac.

► **Comment faire ?** Le SMICTOM propose des ventes de composteurs à tarif réduit (prise en charge de + de 50 % du prix à l'achat), accompagnés d'une formation gratuite. De nombreuses dates de distribution sont ouvertes tout au long de l'année et sur différentes communes du territoire, et des dates pour le début d'année 2026 seront communiquées en fin d'année. Mises en place depuis 2012, les distributions de composteurs ont permis d'équiper plus de 10 000 foyers du territoire : rejoignez le mouvement !

**Quand on a peu ou pas de jardin :** Deux points de compostage collectifs ont été installés sur la commune. Le premier est

situé à l'angle de la rue des Bruyères et l'allée des Jardins. Le second se trouve place Jacques Henry, à proximité des jardins partagés.

► **Les avantages :** Il permet de composter sans jardin, de créer des relations entre voisins et de récupérer du compost pour les jardins, potagers partagés, espaces verts ou même pour vos plantes d'intérieur.

### TEXTILES SANITAIRES : DIRECTION LES ORDURES MÉNAGÈRES !

Trier ses déchets, c'est bien, et sans faire d'erreurs de tri c'est mieux ! Depuis la mise en place du tri de tous les emballages, le SMICTOM Sud-Est 35 a repéré une erreur de tri récurrente dans le sac jaune : les déchets textiles sanitaires. Découvrez comment mieux trier et réduire ces déchets.

Grâce aux extensions des consignes de tri, autrement dit le tri de tous les emballages, déployées au 1<sup>er</sup> janvier 2023, désormais tous les habitants du syndicat peuvent trier les emballages dans le sac jaune ou la borne emballages : bouteille plastique, pot de yaourt, capsule de café... Grâce à l'adoption de ce nouveau geste de tri, le volume d'emballages collecté a augmenté de près de 25 % en 2 ans. Un résultat encourageant qui montre bien l'intérêt d'adopter les bons gestes de tri au quotidien, permettant de **réduire la quantité d'ordures ménagères produite par chaque foyer**, et de donner la chance à des emballages d'être valorisés grâce au recyclage. L'enjeu d'avenir pour le syndicat, au-delà du tri, repose sur la réduction des erreurs de tri qui empêchent certains déchets de trouver leur bon exutoire.

Des erreurs fréquentes sont faites lors du tri de déchets dans les emballages. En effet, de nombreux "textiles sanitaires" sont jetés dans le sac jaune ou la borne emballages. Mais c'est quoi un textile sanitaire ? Par textile sanitaire, on **entend les produits d'hygiène textile à usage unique (TSU)** : couche, coton, protections périodiques, mouchoirs, masque de protection, coton-tige...

Les conséquences de ces erreurs sont multiples :

- Elles viennent exposer les agents du centre de tri à des risques sanitaires, à cause du risque de manipulation de ces déchets sur le tapis de tri.

- Mis dans le sac jaune ou la borne emballages, les textiles sanitaires feront des kilomètres qui pourraient être évités : une fois arrivés au centre de tri et identifiés comme erreur de tri, ils repartent direction Vitré au centre de valorisation énergétique.

Les textiles sanitaires, qui ne sont pas des emballages, **sont à trier dans les ordures ménagères**. En effet, triés dans le bon sac, ils iront directement en valorisation énergétique à Vitré, et seront ainsi valorisés pour produire de l'énergie.

Mieux trier ses textiles sanitaires peut aussi augmenter le volume d'ordures ménagères produit par un foyer, et cela peut parfois sembler impressionnant ! Mais pas de panique, des alternatives durables existent pour réduire ce volume. Voici les solutions qui s'offrent à chaque habitant :

► Pour les familles avec des enfants, les couches et lingettes représentent une part majeure de leurs déchets. La **couche lavable et la lingette réutilisable** seront vos alliés pour réduire votre volume de déchets non recyclables !

- Pour les protections périodiques, plusieurs solutions existent. D'abord, la **cup menstruelle** (coupelle en silicone permettant de remplacer le tampon ou la serviette jetable), est la solution durable et économique : comptez entre 15 et 30 € à l'achat, pour une durée de vie entre 5 et 10 ans. Les **culottes de règles et serviettes lavables** sont une solution qui demandent un plus grand investissement, mais garantissent un plus grand confort lors des règles.
- Pour l'hygiène du quotidien (lavage, mouchoir, masque, démaquillage...), rien de plus simple. Remplacez vos lingettes et cotons jetables par des cotons et lingettes réutilisables, et adoptez le **mouchoir et le masque en tissu**.

## SCOLAIRES : VISITES DU CENTRE DE TRI DES EMBALLAGES

Pour cette nouvelle année scolaire, le SMICTOM déploie sa formule d'accompagnement en deux volets pour les élèves de CM1-CM2 du territoire.

### ► Quel est cet accompagnement ?

Un premier volet pédagogique de sensibilisation des élèves avec un kit pédagogique clé en main, et un second volet avec la possibilité de visiter un centre de tri.

### ► Comment fonctionne cet accompagnement ?

En amont de chaque visite du centre de tri de Paprec au Rheu, il sera nécessaire de sensibiliser les élèves de CM1-CM2 sur les questions de tri et de valorisation des déchets. Grâce à ce kit pédagogique qui s'intègre dans le programme scolaire des élèves de CM1-CM2, les classes peuvent organiser plusieurs séances au travers de jeux, exercices et activités. L'ensemble de ces éléments sont disponibles sur notre site via l'espace « Enseignants » : <https://www.smictom-sudest35.fr/profil/mon-espace-enseignant-smictom/>.

Pour réserver un créneau de visite pour une classe dans un centre de tri, il est nécessaire de remplir un formulaire sur le site de S3T'ec : <https://www.s3tec.bzh/les-outils-de-traitement/visiter-un-site/>. Le SMICTOM propose un soutien pour le transport (sous conditions) destinée aux classes de CM1-CM2 souhaitant visiter le centre de tri. Il est possible de demander le dossier de subvention (via cette adresse : [communication@smictom-sudest35.fr](mailto:communication@smictom-sudest35.fr)) une fois qu'un créneau de visite est fixé.

## EN LIGNE

Nouveaux arrivants : faites vos demandes en ligne !

Vous venez d'emménager sur le territoire et vous ne connaissez pas le SMICTOM Sud-Est 35 ? Pas de problème, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions :

- Souscription au service de gestion de vos déchets,
- Carte de déchèterie,
- Comprendre le fonctionnement du financement du service,
- Collecte de vos ordures ménagères et emballages,
- Dotation de bac de collecte ou de badge pour accéder aux bornes,
- Règles de collecte...

Pour nous contacter, rien de plus simple ! Appelez le syndicat au 02 99 74 44 47 sur les horaires d'ouverture (du lundi au vendred

di, 9h-12h30/14h-17h30), ou découvrez toutes les démarches disponibles en ligne via notre site internet : [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr)

## LOCATION DE BROYEUR

Vous avez donné un coup de frais à votre jardin en coupant vos arbres et bosquets, pensez au broyage ! Le principe est simple, il s'agit de déchiqueter les déchets verts pour réduire leur volume. Cela permet d'obtenir du broyat, un produit naturel qui peut être utilisé dans votre jardin en paillage (pour protéger les sols et plantations) ou en complément de vos déchets de cuisine dans le composteur. Le broyage est une alternative écologique et économique pour les réutiliser directement chez soi et éviter les déplacements en déchèterie. Envie de vous y mettre ? Le SMICTOM vous accompagne ! Bénéficiez d'un bon de réduction de 50% sur la location d'un broyeur chez les loueurs conventionnés. Pour en bénéficier : <https://www.smictom-sudest35.fr/demarches-en-un-clic/reserver-un-broyeur/>

## SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

La thématique de l'action doit être en lien avec la réduction des déchets, comme par exemple le compostage de proximité, le jardinage au naturel, les alternatives zéro déchet, le don et le réemploi, le bricolage au naturel, le gaspillage alimentaire, l'écoconsommation ou l'évitement des produits jetables. Tout autre thème pourra être étudié par la commission communication, en dehors du tri et du recyclage des déchets. Pour plus d'information sur le sujet de la réduction des déchets : [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) ou [www.smictom-sudest35.fr](http://www.smictom-sudest35.fr) - onglet « réduire ».

Les actions soutenues les années précédentes :

- L'achat de matériel réutilisable avec logo du SMICTOM (ex : gobelets/gourdes)
- La prestation d'animation par un spécialiste (ex : compostage)
- Troc de jouets
- Location de vaisselle réutilisable ou nappes

Chaque action est justifiée d'une facture et d'un visuel.



# INFOS MUNICIPALES



Malin ! la collecte s'adapte aux déchets en moins

**Lundi semaine impaire - mes jours de collecte**  
 Avrilles-sur-Seiche, Chelun, Domalain, Drouges, la Guerche de Bretagne (campagne), la Selle Guerchoise, Mouslé, Rannée, Martigné-Ferchaud

2026

Les sacs jaunes doivent uniquement être utilisés pour les emballages.  
 Les bacs et sacs jaunes doivent être utilisés vides et secs.

## CONSIGNES DE TRI

Tous les emballages se trient, déposez-les en sac jaune ou dans les bornes emballages.

+ Valorisez vos déchets alimentaires : trouvez votre solution de compostage auprès du SMICTOM !

**NOUVEAU**

Tous les déchets papiers et les contenants en verre se déposent dans les bornes de collecte.

Il existe 12 déchèteries sur votre territoire. Trouvez la plus proche de chez vous sur le site du SMICTOM.

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL
J 1	D 1	D 1	M 1
V 2	L 2	L 2	J 2
S 3	M 3	M 3	V 3
D 4	M 4	M 4	S 4
L 5	J 5	J 5	D 5
M 6	V 6	V 6	L 6
M 7	S 7	S 7	M 7
J 8	D 8	D 8	M 8
V 9	L 9	L 9	J 9
S 10	M 10	M 10	V 10
D 11	M 11	M 11	S 11
L 12	J 12	J 12	D 12
M 13	V 13	V 13	L 13
M 14	S 14	S 14	M 14
J 15	D 15	D 15	M 15
V 16	L 16	L 16	J 16
S 17	M 17	M 17	V 17
D 18	M 18	M 18	S 18
L 19	J 19	J 19	D 19
M 20	V 20	V 20	L 20
M 21	S 21	S 21	M 21
J 22	D 22	D 22	M 22
V 23	L 23	L 23	J 23
S 24	M 24	M 24	V 24
D 25	M 25	M 25	S 25
L 26	J 26	J 26	D 26
M 27	V 27	V 27	L 27
M 28	S 28	S 28	M 28
J 29	D 29	D 29	M 29
V 30	L 30	L 30	J 30
S 31	M 31	M 31	

MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1
S 2	M 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2
D 3	M 3	V 3	L 3	J 3	S 3	M 3	J 3
L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4
M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5
M 6	S 6	L 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6
J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	L 7
V 8	L 8	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8
S 9	M 9	J 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9
D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10
L 11	J 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11
M 12	V 12	D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12
M 13	S 13	L 13	J 13	D 13	M 13	V 13	D 13
J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14
V 15	L 15	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15
S 16	M 16	J 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16
D 17	M 17	V 17	L 17	J 17	S 17	M 17	J 17
L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18
M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19
M 20	S 20	L 20	J 20	D 20	M 20	V 20	D 20
J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	L 21
V 22	L 22	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22
S 23	M 23	J 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23
D 24	M 24	V 24	L 24	J 24	S 24	M 24	J 24
L 25	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25
M 26	V 26	D 26	M 26	S 26	L 26	J 26	S 26
M 27	S 27	L 27	J 27	D 27	M 27	V 27	D 27
J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	S 28	L 28
V 29	L 29	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29
S 30	M 30	J 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30
D 31	V 31	L 31			S 31		J 31

Mon jour de collecte - Lundi semaine impaire

- Ordures ménagères
- Emballages recyclables

Report de collecte (jour férié)



## RECENSEMENT



**Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile**

Une **attestation** vous sera remise

Le recensement est obligatoire, il est à réaliser entre le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant

L'attestation de recensement est obligatoire entre 16 et 18 ans pour s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

Renseignements et contacts  
Départements 22 - 29 - 56  
CSN de BREST 02 98 37 75 58  
csc-bm-sga-tdefense.gouv.fr



**Recensement de la population 2026**

**DOMALAIN**  
Du 15 Janvier au 15 Février 2026

**Vos réponses aujourd'hui construisent la vie locale de demain.**

## CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE DOMALAIN

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2025, nous sommes un nouveau binôme de direction à la tête du centre d'incendie et de secours de Domalain. Jacky Doineau, chef de centre et son adjoint l'Adjudant Samuel Restif, nous nous attacherons à faire perdurer la qualité opérationnelle et fonctionnelle de la caserne. Nous savons pouvoir compter sur l'effectif du centre pour nous accompagner au quotidien.

Nous avons réalisé un peu plus de 140 interventions entre le 1<sup>er</sup> Janvier et le 1<sup>er</sup> Novembre. En 2024 nous avons totalisé 118 interventions sur l'année entière. Nous constatons une hausse dans tous les domaines mais la plus marquante concerne les feux d'espace naturel et de forêts. Etant doté d'un camion-citerne feux de forêt (véhicule poids lourd tout terrain) notre sollicitation pour des feux de champs pendant les périodes des foins et des moissons a été importante localement. Nous avons également été en capacité d'engager ce camion sur tous les feux de forêts remarquables du département. La période a commencé dès le mois d'avril en forêt de Saint-Aubin-du-Cormier. En juillet, c'est en forêt de Brocéliande que nous avons été sollicités puis à proximité de Guipry-Messac, un massif forestier escarpé le long de la vilaine en septembre. Ces interventions

sont de longue durée, parfois plus de 24 heures, avec nécessité de réaliser des relèves entre personnels.

Actuellement, nous sommes 19 Sapeurs-Pompiers volontaires, nous félicitons et remercions Clémence Désilles qui vient d'intégrer nos rangs. Morgan Voltolini quitte les rangs en raison d'un déménagement. L'équipe en place permet l'engagement des moyens de secours dont nous sommes dotés quasiment 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Tous les Sapeurs-Pompiers de Domalain se forment, acquièrent des aptitudes spécifiques, participent à des formations de maintien des acquis et se rendent disponibles pour permettre de répondre à un maximum de besoins de secours. Nous pouvons encore accueillir quelques personnes, alors si l'activité de Sapeur-Pompier vous intéresse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer à la caserne, en parler à un Sapeur-Pompier de la caserne ou bien appeler le 06.98.82.48.22 pour plus de renseignement.

L'Adjudant-Chef Jacky Doineau, chef de centre, et l'ensemble des sapeurs-pompiers de Domalain vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année, tous nos vœux de bonheur et de prospérité pour cette année 2026. Prenez soin de vous.



# INFOS MUNICIPALES

## MOVA : RÉSEAU DE TRANSPORT DE VITRÉ COMMUNAUTÉ

Les lignes interurbaines ont vocation à desservir les principales polarités du territoire et les zones d'activités. Elles sont en correspondance avec les lignes urbaines de Vitré et le TER en gare de Vitré.

Pour répondre aux objectifs de mobilités sur le territoire, le nouveau réseau MOVA propose 4 lignes interurbaines régulières en parfaite complémentarité avec les lignes interurbaines BreizhGo desservant le territoire : lignes 10, 11, 12 et 14.

La commune de Domalain est desservie par deux lignes interurbaines : ligne 10 et ligne 11.

La ligne 10 dessert la Vague de La Noë pour se rendre à Vitré par Etrelles et Argentré-du-Plessis et Vitré et La Guerche dans l'autre sens du lundi au samedi.

La ligne 11 dessert Vitré, Torcé (Montigné), Louvigné-de-Bais, Bais, Domalain Centre, Domalain Carcaon et La Guerche-de-Bretagne et

inversement du lundi au samedi.

Vous pouvez consulter les horaires de passage ci-après.

Le nouveau réseau interurbain régulier de Vitré Agglomération, c'est :

- ▶ 46 communes desservies
- ▶ 100% des zones d'activités principales desservies
- ▶ 12 lignes interurbaines au total (contre 2 auparavant) – hors lignes régionales
- ▶ 6 à 10 allers-retours en semaine, et 3 allers-retours le samedi (hors jour férié)
- ▶ Une large amplitude horaire : de 6 h 30 à 20 h 30
- ▶ Une tarification simple et lisible.

### 10 Vitré Gare < > Rannée Centre Horaires valables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025



Lundi à Vendredi		Période de circulation (voir calendrier)										
ANNÉE CENTRE	05:52	06:57	07:57	08:12	11:52	12:22	15:22	16:17	17:22	18:25		
LA GUERCHE LE PONT	05:55	06:40	08:00	08:15	11:55	12:25	15:25	16:30	17:25	18:28		
LA GUERCHE CHAMP DE FOIRE	05:57	06:42	08:02	08:17	11:57	12:27	15:27	16:22	17:27	18:30		
LA GUERCHE ZA LA BOUGEIROE	06:00	06:45	08:05	08:20	11:50	12:20	15:30	16:25	17:30	18:33		
INDUZIERS CENTRE	06:05	06:50	08:10	08:25	11:45	12:15	15:35	16:30	17:35	18:38		
DOMALAIN ZA VAGUE DE LA NOE	06:14	06:59	08:19	08:34	11:54	12:44	15:44	16:39	17:44	18:47		
ETRELLLES CENTRE	06:24	07:09	08:29	08:44	12:04	12:54	15:54	16:49	17:54	18:57		
ARGENTRE ZA DES SAULNIERS	06:27	07:12	08:32	08:47	12:07	12:57	15:57	16:52	17:57	19:00		
ARGENTRE DU PLESSIS CENTRE	06:29	07:14	08:34	08:49	12:09	12:59	15:59	16:54	17:59	19:02		
ETRELLLES CAP BRETAGNE 1	06:37	07:22	08:42	08:57	12:17	13:07	16:07	17:02	18:07	19:10		
ETRELLLES CAP BRETAGNE 2	06:38	07:23	08:43	08:58	12:18	13:08	16:08	17:03	18:08	19:11		
VITRE LA GUERCHE	06:45	07:30	08:50	09:05	12:25	13:15	16:15	17:10	18:15	19:18		
VITRE GARE	06:58	07:35	08:55	09:10	12:30	13:20	16:20	17:15	18:20	19:23		
Horaires TER Vitré - Rannée*	07:00	07:47	09:05		12:40	13:27	16:40	17:25	18:15	19:11		

Samedi		Période de circulation (voir calendrier)										
ANNÉE CENTRE		08:02	12:17	16:52								
LA GUERCHE LE PONT		08:05	12:20	16:55								
LA GUERCHE CHAMP DE FOIRE		08:07	12:22	16:57								
LA GUERCHE ZA LA BOUGEIROE		08:10	12:25	16:59								
INDUZIERS CENTRE		08:15	12:30	17:03								
DOMALAIN ZA VAGUE DE LA NOE		08:24	12:39	17:12								
ETRELLLES CENTRE		08:34	12:49	17:22								
ARGENTRE ZA DES SAULNIERS		08:37	12:52	17:25								
ARGENTRE DU PLESSIS CENTRE		08:39	12:54	17:27								
ETRELLLES CAP BRETAGNE 1		08:47	13:02	17:35								
ETRELLLES CAP BRETAGNE 2		08:48	13:03	17:36								
VITRE LA GUERCHE		08:55	13:10	17:43								
VITRE GARE		09:00	13:15	17:48								
Horaires TER Vitré - Rannée*		13:07	17:05									

Lundi à Vendredi		Période de circulation (voir calendrier)										
VITRE GARE	06:58	08:05	09:25	10:30	11:35	11:25	16:30	17:25	18:40	19:30		
VITRE LA GUERCHE	07:09	08:18	09:30	10:35	12:40	13:30	16:25	17:30	18:45	19:35		
ETRELLLES CAP BRETAGNE 1	07:11	08:18	09:38	10:33	12:48	13:38	16:33	17:38	18:53	19:43		
ETRELLLES CAP BRETAGNE 2	07:12	08:19	09:39	10:34	12:49	13:39	16:34	17:39	18:54	19:44		
ARGENTRE DU PLESSIS CENTRE	07:10	08:27	09:47	10:42	12:57	13:47	16:42	17:47	19:02	19:52		
ARGENTRE ZA DES SAULNIERS	07:22	08:29	09:49	10:44	12:59	13:49	16:44	17:49	19:04	19:54		
ETRELLLES CENTRE	07:25	08:32	09:52	10:47	13:02	13:52	16:47	17:52	19:07	19:57		
DOMALAIN ZA VAGUE DE LA NOE	07:30	08:42	10:00	10:57	13:12	14:02	16:57	18:02	19:17	20:07		
INDUZIERS CENTRE	07:44	08:50	10:10	11:06	13:21	14:11	17:06	18:11	19:26	20:16		
LA GUERCHE ZA LA BOUGEIROE	07:48	08:55	10:15	11:10	13:25	14:15	17:10	18:15	19:30	20:20		
LA GUERCHE CHAMP DE FOIRE	07:53	08:58	10:18	11:13	13:28	14:18	17:13	18:18	19:33	20:23		
LA GUERCHE LE PONT	07:53	09:00	10:20	11:15	13:30	14:20	17:15	18:20	19:35	20:25		
ANNÉE CENTRE	07:57	09:04	10:24	11:19	13:34	14:24	17:19	18:24	19:39	20:29		

Samedi		Période de circulation (voir calendrier)										
VITRE GARE		09:25	13:30	17:25								
VITRE LA GUERCHE		09:40	13:45	17:40								
ETRELLLES CAP BRETAGNE 1		09:48	13:43	17:38								
ETRELLLES CAP BRETAGNE 2		09:49	13:44	17:39								
ARGENTRE DU PLESSIS CENTRE		09:57	13:52	17:47								
ARGENTRE ZA DES SAULNIERS		09:59	13:54	17:49								
ETRELLLES CENTRE		10:02	13:57	17:52								
DOMALAIN ZA VAGUE DE LA NOE		10:12	14:07	18:02								
INDUZIERS CENTRE		10:21	14:16	18:11								
LA GUERCHE ZA LA BOUGEIROE		10:25	14:30	18:15								
LA GUERCHE CHAMP DE FOIRE		10:28	14:23	18:18								
LA GUERCHE LE PONT		10:30	14:25	18:20								
ANNÉE CENTRE		10:34	14:29	18:24								

\*Les horaires TER sont donnés à titre indicatif et doivent être vérifiés auprès de BreizhGo TER.

### 11 Vitré Gare < > La Guerche Champ de Foire Horaires valables à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025



Lundi à Vendredi		Période de circulation (voir calendrier)										
LA GUERCHE CHAMP DE FOIRE	06:41	06:51	07:41	08:46	11:41	12:26	15:06	16:26	17:01	18:41		
LA GUERCHE HOSPITAL	06:44	06:54	07:44	08:49	11:44	12:29	15:09	16:29	17:04	18:44		
DOMALAIN CARCAON	06:47	06:57	07:47	08:52	11:47	12:32	15:12	16:32	17:07	18:47		
DOMALAIN CENTRE	06:51	07:01	07:51	08:57	11:52	12:37	15:17	16:37	17:12	18:51		
BAIS CENTRE	06:56	07:06	07:56	09:02	11:57	12:42	15:22	16:42	17:17	18:56		
LOUVIGNÉ CENTRE	06:57	07:07	07:57	09:03	11:58	12:43	15:23	16:43	17:18	18:57		
TORCÉ MONTIGNÉ (1)	06:57	07:07	07:57	09:03	11:58	12:43	15:23	16:43	17:18	18:57		
VITRE RUE DE BESON	06:24	07:34	08:24	09:29	12:24	13:09	15:49	17:09	18:34	19:14		
VITRE GARE	06:30	07:40	08:30	09:35	12:30	13:15	15:55	17:15	18:20	19:20		
Horaires TER Vitré - Rannée*	06:30	07:40	08:30	09:35	12:30	13:15	15:55	17:15	18:20	19:20		

Samedi		Période de circulation (voir calendrier)										
LA GUERCHE CHAMP DE FOIRE		08:01	12:06	16:06								
LA GUERCHE HOSPITAL		08:04	12:09	16:09								
DOMALAIN CARCAON		08:07	12:12	16:12								
DOMALAIN CENTRE		08:11	12:17	16:17								
BAIS CENTRE		08:16	12:21	16:21								
LOUVIGNÉ CENTRE		08:17	12:22	16:22								
TORCÉ MONTIGNÉ (1)		08:17	12:22	16:22								
VITRE RUE DE BESON		09:14	13:09	16:49								
VITRE GARE		09:20	13:15	16:55								
Horaires TER Vitré - Rannée*		13:07	17:05									

Lundi à Vendredi		Période de circulation (voir calendrier)										
VITRE GARE	06:37	07:37	08:37	09:37	12:37	13:37	16:37	17:37	18:37	19:37		
VITRE RUE DE BESON	06:51	07:41	08:41	09:41	12:41	13:41	16:41	17:41	18:41	19:41		
TORCÉ MONTIGNÉ (2)	06:48	07:38	08:38	09:38	12:38	13:38	16:38	17:38	18:38	19:38		
LOUVIGNÉ CENTRE	06:56	07:46	08:46	09:46	12:46	13:46	16:46	17:46	18:46	19:46		
BAIS CENTRE	07:06	07:56	08:56	09:56	12:56	13:56	16:56	17:56	18:56	19:56		
DOMALAIN CENTRE	07:14	08:04	09:04	10:04	13:04	14:04	17:04	18:04	19:04	20:04		
DOMALAIN CARCAON	07:20	08:10	09:10	10:10	13:10	14:10	17:10	18:10	19:10	20:10		
LA GUERCHE HOSPITAL	07:29	08:19	09:19	10:19	13:19	14:19	17:19	18:19	19:19	20:19		
LA GUERCHE CHAMP DE FOIRE	07:26	08:16	09:16	10:16	13:16	14:16	17:16	18:16	19:16	20:16		

Samedi		Période de circulation (voir calendrier)										
VITRE GARE		09:30	13:30	17:30								
VITRE RUE DE BESON		09:41	13:41	17:41								
TORCÉ MONTIGNÉ (2)		09:38	13:38	17:38								
LOUVIGNÉ CENTRE		09:46	13:46	17:46								
BAIS CENTRE		09:56	13:56	17:56								

## LE RELAIS PETITE ENFANCE À DOMALAIN



**Des animations à destination des enfants de moins de 3 ans :**

### Futurs parents et parents

- ▶ Ateliers d'éveil sur 10 communes différentes : Argentré du plessis, Bais, Brielles, Domalain, Etreilles, La Guerche de Bretagne, Le Pertre, Saint Germain du Pinel, Torcé et Vergeal

- ▶ Spectacles
- ▶ Matinées « plein air »
- ▶ Rencontres intergénérationnelles avec les EHPAD
- ▶ Animations avec les médiathèques
- ▶ Balades animées

**En 2024, le RPE a accueilli 322 enfants et 87 assistants maternels.**

**Des temps de professionnalisation pour les 173 assistants maternels en activité à travers des formations, des soirées d'échanges ou des conférences**

**Des appels, des rendez-vous et des réunions d'informations sur l'embauche d'un assistant maternel et sur la recherche d'un mode d'accueil collectif**

**Quelques chiffres clés sur les familles accueillies :**

- ▶ 300 rdv / an et 745 appels reçus / an
- ▶ 388 familles différentes reçues par an
- ▶ Une trentaine de réunions collectives soit environ 130 familles accueillies

**Des actions pour la promotion du métier d'assistant maternel**

- ▶ Une campagne d'affichage
- ▶ Des réunions info-candidats
- ▶ Un forum sur le métier de la petite enfance annuel sur Vitré Communauté
- ▶ La création d'une pièce de théâtre sur le métier d'assistant maternel : représentations le mardi 18 novembre 2025 à Vitré et mardi 25 janvier 2026 à Bais
- ▶ Un clip sur le métier : Cliquez sur le QR code pour découvrir le métier en vidéo !



**Le Relais Petite Enfance en pratique :**

▶ **Service gratuit qui recouvre 19 communes :**

Argentré-du-Plessis, Availles-sur-Seiche, Bais, Brielles, Domalain, Drouges, Etreilles, Gennes-sur-Seiche, La Guerche-de-Bretagne, La Selle-Guerchaise, Le Pertre, Moulins, Moussé, Moutiers, Rannée, Saint Germain -du-Pinel, Torcé, Vergeal et Visseiche.

▶ **Contacts :**

- Tél : 02 99 96 59 77

- Mail : [relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr](mailto:relaispetiteenfance@argentre-du-plessis.fr)



Relais Petite Enfance secteur d'Argentré du Plessis-La Guerche de Bretagne »

▶ **Permanences téléphoniques :**

- Lundi de 9h à 12h

- Mercredi de 8h30 à 12h30

- Jeudi de 13h à 17h

▶ **Permanences physiques à Argentré du Plessis**

(à la Fourmilière) : SUR RENDEZ-VOUS

- Lundi de 9h à 12h

- Mardi de 14h à 19h

▶ **Permanences physiques à La Guerche de Bretagne**

(au Centre Social) : SUR RENDEZ-VOUS

- Mercredi de 8h30 à 12h30

- Vendredi de 13h à 17h

▶ **Un guide petite enfance avec les informations sur**

Les structures collectives du territoire

Les démarches pendant la grossesse

Les aides CAF et MSA

Les informations sur l'embauche

d'un assistant maternel

Les lieux de rencontre pour les familles...

<https://fr.padlet.com/relaispetiteenfance15/les-modes-d-accueil-sur-le-territoire-olxuutjme3sz2ulz>

▶ Le BLOG du Relais Petite Enfance : <https://fr.padlet.com/relaispetiteenfance15/relais-petite-enfance-secteur-argentre-du-plessis-la-guerche--jxgxs93ma6rv69l7>

Vous y trouverez :

- Soirées d'échanges à venir

- Conférences à venir

- Fiches d'activités pour les enfants

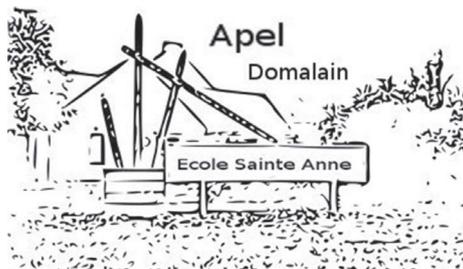
- Vidéos

- Livrets à thème : langue des signes, motricité libre, comptine...



# ASSOCIATIONS

## A.P.E.L. (ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE)



L'APEL de l'école Ste Anne compte 20 membres de parents d'élèves.

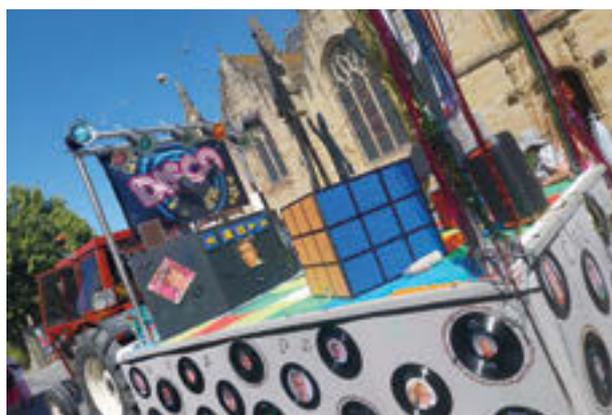
L'association a aussi pour objectif de

participer à la vie de l'école en apportant de l'aide matérielle et financière à la réalisation de projets divers (classe de mer ou classe verte, achats de livres ou jeux pédagogiques, sorties éducatives et sportives, etc...). Durant l'année scolaire, plusieurs parents donnent aussi de leurs temps en accord avec l'équipe éducative pour différentes activités comme la piscine, l'arbre de Noël, la décoration des couloirs pour Noël, la confection des costumes pour la kermesse, la réalisation des chars pour la kermesse.

Pour l'année scolaire, toute l'équipe s'est mobilisée avec la préparation des manifestations telles que le loto, l'arbre de Noël, la kermesse. Ces animations donnent lieu à des rassemblements très attendus par les petits et les grands. Merci à tous les parents et bénévoles qui offrent de leur temps dans ces réalisations à chaque fois réussies.

### Événement à venir :

► La kermesse, le Dimanche 21 Juin 2026



## ART FLORAL

L'art floral est destiné à toute personne aimant la nature. Il associe la mise en valeur des bouquets et aussi le bricolage. Il faut parfois un peu de patience pour confectionner un bouquet qui ornara votre maison et fera des envieux parmi vos visiteurs.

Pour réaliser un bouquet, les adhérentes sont invitées à rassembler une liste d'ingrédients dont la liste leur aura été transmise un mois à l'avance. Cela favorise le contact avec la nature et permet de découvrir des fleurs et des feuillages originaux que l'on ne connaissait pas auparavant.

Les cours sont dispensés par une personne passionnée. Elle donne beaucoup de conseils et aide parfois certaines personnes à la confection de leur bouquet. Depuis plus de vingt ans, cette animatrice sait captiver les personnes et innove chaque mois à la réalisation d'un bouquet que l'on ne retrouvera pas chez les fleuristes.

Chaque mois, un bouquet est proposé et cette réalisation comble tous ceux qui admirent ces bouquets. Les fleurs ne sont pas imposées et les fleurs du jardin sont préconisées. Ces cours se déroulent

dans la bonne humeur et en toute convivialité. Les cours se déroulent à l'Espace Culturel de Domalain, le lundi, de 20 h 15 à 22 heures et le mardi après-midi, de 17 heures à 18 h 30.

Si vous souhaitez intégrer un de ces groupes en ce début d'année, sachez qu'il est toujours temps. Le montant de la cotisation est fixé à 40 Euros pour l'année, à raison de 11 cours allant de septembre à juin de l'année suivante.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à Daniel TESSIER au 02.99.76.37.96 ou Yvette MOUEZY au 06.88.04.36.06 ou Nadine PAYSANT au 02.99.76.52.90.



## ASSOCIATION DE PÊCHE DE LA TRAVERIE



Au cours de l'année 2025, seulement 3 lâchers de grosses truites ont eu lieu :

### Les dates à retenir pour 2025 :

- ▶ Samedi 15 mars
- ▶ Samedi 12 avril
- ▶ Samedi 10 mai

Le lâcher initialement prévu le samedi 20 septembre a été annulé : problème d'approvisionnement en truites et de la hausse des températures.

En fin d'année, un empoissonnement de carpes, tanches et gardons a eu lieu.

Les dates à retenir pour l'année 2026 : 3 lâchers programmés :

- ▶ Samedi 21 mars 2026 : lâcher grosses truites
- ▶ Samedi 11 avril 2026 : lâcher grosses truites
- ▶ Samedi 09 mai 2026 : lâcher truites

La pêche sera ouverte pour les 2 plans d'eau tous les jours du samedi 21 mars au 31 octobre 2026.

**Les cartes sont en vente au Bar Tabac PMU FDJ et à l'épicerie Votre Marché.**

**Il y a possibilité de prendre une carte à l'année**, cette carte donne droit à un demi-tarif pour les lâchers de truites.

- ▶ **Adultes : 40,00 €**
- ▶ **Enfants -12 ans : 20,00 €**

Tarif des cartes :

- ▶ Adultes : 1 ligne : 3,00 € / 2 lignes : 5,50 € / 3 lignes : 7,00 €
- ▶ Enfants : 1 ligne : 2,50 € / 2 lignes : 4,00 €

**L'Association de Pêche de la Traverie vous souhaite une bonne et heureuse année 2026.**



## GYMNASTIQUE DOMALINOISE

Notre association a repris ses activités le 1<sup>er</sup> Septembre 2025. 2 cours sont proposés par semaine (hors vacances scolaires) : le lundi de 10 h 15 à 11 h 15 et le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30.

Nous sommes satisfaites d'avoir de fidèles adhérentes de longue date et de nouvelles recrues chaque saison. Nos cours sont adaptés pour tous les âges.

Le lundi, le cours est encadré par Andréa et le jeudi par Thomas. C'est un vrai lieu de partage et de bonne humeur.



Si les 2 premières séances de Septembre étaient gratuites pour essayer, les personnes intéressées peuvent toujours venir découvrir un cours.

Nos animateurs sont professionnels et très à l'écoute de chacune et chacun.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

- ▶ Isabelle Goisbault 06 28 28 57 51
- ▶ Yvette Mouëzy 06 88 04 36 06
- ▶ Brigitte Rolland 06 46 04 22 47.

Date à retenir : Notre AG le **Vendredi 6 Février 2026.**





### RÉTROSPECTIVE DE LA SAISON 2024/2025

#### Point sportif :

La saison dernière s'est terminée par une 4<sup>e</sup> place à 1 point du 3<sup>e</sup> pour l'équipe fanion en championnat de D2. Place très flatteuse au vu du début de saison compliqué. Le nouveau coach, Richard Météé aidé de David Blot, a réussi à imposer son style de jeu qui nous a permis de faire une fin de saison quasiment invaincue.

Concernant l'équipe B, elle a connu aussi un début de championnat poussif avec une mise en place compliquée à trouver. 2<sup>e</sup> phase beaucoup mieux avec des résultats qui n'ont cessé d'être en amélioration.

Les vétérans, en entente avec Bais, finissent au milieu de tableau. Le championnat vétéran a été compliqué, principalement par le manque d'assiduité, que ce soit chez nous comme chez les autres et donc de nombreux matchs reportés ou non joués.

► **De U18 à U12** nous sommes en groupement GJSEB (Bais, Louvigné-de-Bais, Torcé/Vergéal FC, Cornillé, Saint-Aubins-Landes et Domalain), Résultats très corrects, mais une deuxième phase de championnat pour les U18 extrêmement compliquée, la faute au club adverse préférant garder leurs joueurs pour jouer en senior, ce qui donne très peu de matchs de janvier à mai (1 match sur 7 en 2025).

► **U11** entente avec TVFC (Torcé/Vergéal FC). Bon championnat, grosse présence aux entraînements et moins aux matchs le samedi.

► **U9 et U7**, Foot loisir, 26 licenciés, bonne participation et des joueurs motivés.

#### Point animation :

► **Soirée du foot** du 16 novembre 2024 complet, 120 personnes et un très bon retour sur le repas préparé par Freddy Doineau.

► **Tournoi de l'Ascension** sur trois jours, mercredi 28, jeudi 29 et samedi 30, tournoi exceptionnel avec plus de 110 équipes, 60 bénévoles cumulés, un temps de la partie et une super organisation.

Ce tournoi est indispensable pour la notoriété et les finances du club. Nous profitons aussi de ce week-end pour faire le repas de fin de saison seniors et vétérans le vendredi soir et remercier les bénévoles et sponsors de la saison le samedi soir.

Nous déplorons deux décès cette année de personnes qui ont œuvré pour le club :

► Christian VETTER, joueur et membre du club pendant de nombreuses années et bénévole assidu, qui nous a quittés brutalement cet été. Nos pensées vont vers sa famille et ses proches.

► Maurice MAIGNAN qui a fait partie des personnes à l'origine du club il y a bientôt 50 ans. Il a aidé au développement de l'association et a su passer le flambeau à son fils Denis qui, lui aussi, a été joueur bénévole et membre du bureau durant

beaucoup d'années et ses petits-enfants, Nicolas et Quentin, également, ont œuvré pour le club récemment. Nous adressons à sa famille et ses proches nos sincères condoléances.

### SAISON 2025/2026

Pour cette saison, la 49<sup>e</sup>, le club de football de l'Avenir de Domalain repart avec un effectif similaire à la saison précédente autour de 130 licenciés toutes catégories confondues :

- 35 en foot loisir, de 6 à 11 ans
- 32 de 12 à 19 ans
- 46 seniors et vétérans
- 17 dirigeants et arbitres.

Les catégories engagées cette saison sont :

► **U6/U7** avec en dirigeant, Benoît Gallon et les parents des joueurs.

► **U8/U9** pas d'équipe engagée dans cette catégorie, car effectif trop juste, il a été décidé de laisser les U8 en débutant et les U9 en surclassement U11. Les entraînements ont lieu le vendredi soir avec un éducateur de Vitré Communauté, Thibault Barré et un ou deux parents.



U6/U7/U8

► **U10/U11** en entente avec TVFC, deux équipes engagées avec en responsable, Richard Météé et Jérémy Gomelet pour Domalain. Entraînement avec Richard le mercredi après-midi et d'autres bénévoles en alternance : Pierrick Barré, Jean-Yves Hardy et Alain Blanchard. A noter que Richard, avec l'école de foot, propose aussi une séance supplémentaire pour les débutants (U6/U7) le mercredi après-midi.



U13B

► **De U12 à U18** en Groupement GGSEB, avec, en U13, 4 équipes engagées et une équipe dans chaque catégorie de U14 à U18. Les dirigeants de Domalain dans le groupement cette saison sont Noha Droyer et Emile Rousseau en U13 et Thibault Barré et Alain Blanchard en U18. Entraînements et matchs se déroulent dans les différents clubs du groupement selon la catégorie.

► **Seniors B en D3** avec Alexandre Doineau, Christopher Roberts et Yoann Boutemy.

► **Seniors A en D2** avec Richard Météé et Laurent Daulaine.

Entraînement le mercredi soir avec William Pégou et le vendredi soir avec Richard.

Les matchs ont lieu le dimanche après-midi.

► **Pour les vétérans**, nous nous sommes engagés avec Bais (comme l'an passé) en foot à 7 afin d'optimiser les effectifs. Choix payant car l'équipe est première de son championnat.



Senior A 25-26

## REMERCIEMENTS

L'association profite de cette tribune pour remercier :

- Richard Météé qui a laissé sa place de responsable du groupement, tâche qu'il a assuré pendant de nombreuses années.
- Mélanie Houyère et Théphen Retailleau qui ont quitté le bureau et avaient respectivement les postes de vice-secrétaire et pôle buvette.
- Ronan Boulanger, Colin Levacher et Johnny Gauthier pour leurs années de coaching au sein du groupement.
- Jérémy Jarry au club depuis 1986 en tant que joueur et coach.
- Sylvain Meneust, gérant de la Société Les Vergers d'Armo-rique pour la réalisation des maillots U7/U9.



- Séverin Chevrier et Maxime Moriceau, respectivement gérants de sociétés Chevrier Charpente Couverture et Moriceau M. plaquiste et leur renouvellement des verres du club.
- La Mairie pour le nouvel éclairage du terrain d'honneur.

L'événement marquant de cette saison sera les 50 ans du club prévus le **13 juin 2026** sur la journée.

## BUREAU 2025/2026

3 nouveaux entrants : Rémy Gallon, Corentin Drouiller et Adrien Certenais.

- Président : Benoît Gallon
- Vice-Président : Alexandre Doineau
- Secrétaire : Guillaume Bertin
- Vice-secrétaire : Rémy Gallon nouvel arrivant
- Trésorier : Jean-Yves Hardy
- Vice-trésorier : Julien Baslé

Et douze autres membres répartis dans différents pôles : Christophe Frein, Marc Gérard, Kévin Hardy, Antoine Bélin, Christopher Roberts, Pierre Boutemy, Laurent Daulaine, Germain Moreau, Chloé Rault, Yoann Boutemy, Corentin Drouiller et Adrien Certenais.

## DATES À RETENIR :

- Dimanche 18 janvier : soirée crêpes à l'issue des matchs
- Tournois de l'Ascension :
  - mercredi 13 au soir U15/U17
  - jeudi 14 seniors
  - samedi 16 U11/U13 et remerciements bénévoles
- **Samedi 13 Juin : 50 Ans du club**
- Dimanche 23 Août : Coupe de France
- Dimanche 13 ou 20 Septembre : Pot de l'amitié
- Samedi 14 Novembre : Soirée du foot

Le club évolue en permanence et, pour cela, nous recrutons joueurs, joueuses, encadrants, arbitres... tout au long de l'année. Nous accueillons avec plaisir toute personne qui voudrait venir aux entraînements et nous prenons en charge les formations éducateur, arbitre...

Contact : Gallon Benoît 06 84 45 50 24 ben.gallon@hotmail.fr

Nous profitons de cette tribune pour remercier tous nos bénévoles, responsables d'équipes, arbitres, membres du bureau, les sponsors, la Mairie, car ils sont indispensables au bon fonctionnement de l'association.

Toute l'équipe dirigeante de l'Avenir de Domalain vous souhaite à tous et à toutes un Joyeux Noël et une bonne année 2026.

## ASSOCIATION CSF DOMALAIN



Un nouveau bureau pour le centre de loisirs

Le centre de loisirs de Domalain accueille les enfants de 3 à 12 ans tous les mercredis et durant les vacances scolaires.

Gwennoline Legrand, directrice du centre de loisirs, coordonne une équipe d'animateurs chaque mercredi. À chaque période de vacances scolaires, l'équipe s'agrandit et met en commun ses idées pour concevoir des animations riches, variées et de qualité, afin de ravir les enfants !

Au menu : des activités ludiques, éducatives et créatives, dans un cadre chaleureux où chacun peut s'amuser, grandir et découvrir à son rythme. Nous avons à cœur d'accompagner les animateurs dans la formation pour l'obtention du BAFA mais également par des contrats d'apprentissage. Nous recrutons donc régulièrement, n'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez rejoindre l'équipe.

Le programme des activités des mercredis durant l'année scolaire est décliné selon la thématique "Le voyage autour du monde" pour cette année 2025-2026.

Depuis fin mai, l'association dispose d'un nouveau bureau, plein d'énergie et d'idées pour continuer à faire vivre ce lieu essentiel à la vie Domalinoise.

Il est désormais composé de David Lafossas (président), Camille Croize (vice-présidente), Hélène Delaplace (secrétaire), Coralie Tayeye Bolongo (vice-secrétaire), Quentin Jeanne (trésorier), Estelle Bouvet (vice-trésorière).

L'événement HappyBreizh s'est déroulé avec succès, grâce à l'implication précieuse de nos bénévoles, ainsi que des familles présentes ce soir-là, nous les remercions tous chaleureusement. Au programme : château gonflable, galettes saucisses, présentation des activités réalisées durant l'année, le tout sous le signe de la convivialité !

De nouveaux rendez-vous viendront rythmer l'année, toujours dans un esprit de plaisir et de partage.

Depuis septembre, l'association s'est dotée d'un portail famille afin de faciliter les démarches des familles lors des inscriptions.



Retrouvez toutes les informations pratiques, comme les programmes des Mercredi et des vacances, les inscriptions et les actualités sur notre nouveau site internet :

<https://centreloisirsdomalain.portail-defi.net>



### Tarifs :

La tranche tarifaire est appliquée en fonction du Quotient Familial, auquel il faut ajouter, s'il y a lieu, le prix des repas, de la garderie et des éventuelles sorties.

Si vous ne souhaitez pas nous transmettre votre quotient familial, le tarif de la tranche 4 sera automatiquement appliqué.

L'adhésion familiale annuelle de 27 € vous permet de mettre vos enfants dans d'autres centres de loisirs affiliés CSF. Le tarif du repas est de 4€

Le centre assure la garderie uniquement lors des vacances scolaires. La garderie des mercredis hors vacances scolaires est assurée par Anne-Marie Rossard.

### Horaires et tarifs :

- ▶ de 7h30 à 8h00 : 1.90 €
- ▶ de 8h00 à 9h00 et de 17h45 à 18h45 : 1.10 €

**Merci à tous les membres de l'association et à toute l'équipe d'animateurs. Nous vous souhaitons à tous nos vœux pour 2026.**

<sup>(1)</sup> QF : Quotient Familial

		Tarif de base	QF <sup>(1)</sup> < 700 TRANCHE 1	QF <sup>(1)</sup> 701 – 950 TRANCHE 2	QF <sup>(1)</sup> 951 – 1200 TRANCHE 3	QF <sup>(1)</sup> > 1201 TRANCHE 4
Habitants de DOMALAIN	Journée	15.50 €	8.80 €	9,70 €	11,00 €	12,20 €
	Demi Journée	13.20 €	6.50 €	7,20 €	8,20 €	9.10 €
HORS COMMUNE		Supplément de 5 € sur chaque tarif annoncé				



## CLUB DETENTE ET LOISIRS



L'année 2025 se termine, cette année a encore été riche en activités. Le 2 juillet, une journée découverte du club avait lieu avec les 44 clubs de Vitré Communauté.

Quelques 500 personnes sont venues découvrir les différentes activités inconnues pour certains, ce qui a permis d'avoir de nouveaux adhérents que nous remercions.

Toute l'année, nous avons rendez-vous tous les quinze jours le jeudi, pour divers jeux ou marche pour certains.

Egalement le 3ème jeudi de chaque mois, nous allons à la maison de retraite.

Diverses rencontres ont lieu avec le secteur, Gai savoir, dictée, scrabble, danse en ligne, concours de belote, foot en marchant, café numérique.

Le quatrième mardi est consacré au bowling à Vitré.

Des voyages, spectacles, des réductions chez certains commerçants sont également proposés ainsi que des sorties à la journée.

N'hésitez pas à vous rendre sur le site internet : [www.gemouv35](http://www.gemouv35)

La cotisation de l'année 2026 est fixée à 18 Euros par personne.

Si vous désirez nous rejoindre, contactez les membres du bureau Club Détente et Loisirs de Domalain.



## COMMUNAUTE CHRÉTIENNE

Messe à l'église : le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanche du mois à 11 heures.

A l'oratoire du Foyer Béthanie : messe ou temps de prière chaque jeudi à 11 heures.

A la Résidence Notre Dame de Lourdes : messe ou temps de prière chaque vendredi à 11 heures.

Pour tout autre renseignement (offrandes de messe...) une permanence est assurée

tous les samedis de 10 h 30 à 12 heures à la salle Sœur Marie-Emmanuel HELES-BEUX, rue du colombier ou au presbytère de La Guerche tous les matins de 9 h 30 à 12 heures.

La grotte située rue du Docteur Ricoux a été rénovée grâce au don d'une famille que nous remercions profondément. L'inauguration a été réalisée le Dimanche 28 Septembre 2025 par le nouveau rec-

teur de la Paroisse de La Guerche-de-Bretagne.

Toutes les informations et les intentions de messes de la paroisse sont sur le site internet : <http://rennes.catholique.fr/paroisses-notredamedelaguerche>

Au nom de la Communauté chrétienne, nous vous offrons nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

# ASSOCIATIONS

## CYCLO-CLUB DOMALINOIS

Faire du vélo régulièrement est bon pour la santé, c'est un atout majeur pour les personnes ne pratiquant plus de sport physique collectif. En adhérant à un club de cyclo, cela renforce le caractère relationnel avec d'autres personnes. La devise du club : « **Nous partons ensemble, nous rentrons ensemble** ».

Trois circuits sont proposés et chacun choisit celui qui lui convient le mieux suivant ses capacités et son envie puisque les circuits vont de 15 à 80 kilomètres.

### NOUVEAUTÉ :

Pour la nouvelle saison, une nouveauté au sein de notre club sera mise en place : une section en vélo électrique pour ceux qui le veulent. Cela permettra à d'autres personnes de se joindre à nous pour un petit moment convivial passé entre amis tout en roulant en vélo sans trop se fatiguer. Au retour de ces sorties, une boisson est offerte par le club au « Corner's café ».

### Dates saison 2026 :

► Dimanche 18 janvier 2026 à 10 H 30 :



Assemblée Générale à l'Espace Culturel suivie de la galette des Rois. Tous les nouveaux cyclos seront les bienvenus.

► Dimanche 1<sup>er</sup> mars 2026 : reprise du cyclo pour tous les groupes, rendez-vous devant « Votre Marché » pour la photo de groupe à 9 h 30.

► Dimanche 25 Octobre 2026 : dernière sortie cyclo

Toute l'équipe dirigeante vous souhaite

une bonne année 2026 et vous invite à rejoindre notre club pour découvrir le cyclotourisme. Les licenciés seront heureux de vous accueillir et de vous accompagner.

Le prix des licences 2026 est fixé à 20 €. Pour tous renseignements, s'adresser au président Noël ANDOUARD 06 02 39 01 28 ou à la secrétaire Christine DROUET 07 82 79 96 99.

## CARCRAON ENVIRONNEMENT



L'année 2025 a de nouveau été rythmée par les traditionnels rendez-vous de l'Association.

Ces derniers ont notamment débuté par l'Assemblée Générale qui s'est tenue le Vendredi 17 Janvier ; lors de l'élection du bureau de l'Association début février, nous avons tenu

à mettre à l'honneur 4 membres qui se sont investis depuis de nombreuses années et ont souhaité quitter les rangs du conseil d'administration (Monique Jeuland, Christian Savary, Yves Théard et Albert Martinais), nous les remercions une nouvelle fois.

Remercions par la même occasion l'ensemble des bénévoles ainsi que la municipalité qui nous accompagnent dans l'organisation de tous nos événements. C'est aussi grâce à eux que la vie du Village de Carcraon s'anime tout au long de l'année.

Ainsi, le Dimanche 15 Juin, a eu lieu le vide-grenier qui a réuni une centaine d'exposants et a permis aux nombreux visiteurs de déambuler dans les allées pour chiner et profiter d'une très belle journée.

Trois semaines plus tard, le Samedi 5 Juillet, la fête du village de Carcraon s'est déroulée du début d'après-midi avec son concours de palets jusqu'au milieu de la nuit avec une ambiance des plus conviviale.

Enfin, n'oublions pas la fête des voisins qui s'est déroulée le Dimanche 31 Août, là encore, sous un soleil radieux où petits et grands ont pu pique-niquer et jouer à leur guise tout l'après-midi (palets, jeux de cartes, ballons...).

En route pour l'année 2026... les membres du bureau et les bénévoles de l'association y travaillent déjà pour vous offrir de nouveaux moments festifs et conviviaux...

### A VOS AGENDAS :

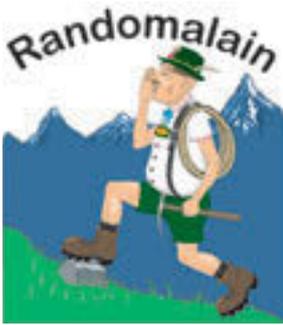
- Assemblée générale : Vendredi soir 16 Janvier 2026
- Vide-grenier : Dimanche 14 Juin 2026
- Fête du village : Samedi 4 Juillet 2026
- Fête des voisins : Dimanche 13 Septembre 2026

### BUREAU DE L'ASSOCIATION :

- Co-présidence : Anthony DAUGUET et Gaetan DAL RONCO
- Trésorier : Stéphane ESNAULT
- Trésorier-Adjoint : Michel CADO
- Secrétaire : Yannick PIAU
- Secrétaire-Adjoint : Sylvain MOREAU



## RANDOMALAIN



On ne compte plus les kilomètres parcourus par les adhérents de l'association « Randomalain » depuis sa création en 2002. Dans notre région, de nombreux sentiers sont aménagés pour le plus grand bonheur des randonneurs.

La randonnée domalinoise se déroule le 2<sup>ème</sup> dimanche du mois à raison de 4 km/heure sur une distance de 7 à 15 kilomètres

suivant la saison et est donc accessible à tous. L'esprit de compétition est exclu et chacun marche à son allure tout en conversant avec les autres membres du groupe. A l'issue de cette randonnée, un goûter est servi et apprécié de tous. Le rendez-vous est fixé à 13 heures 45 sur le parking de la salle des sports de Domalain pour le covoiturage avec un départ à 14 heures précises.

Des sorties exceptionnelles sont organisées plusieurs fois dans l'année.

- ▶ Du 14 au 21 Juin, 36 personnes sont allées découvrir les sentiers du Cantal. Depuis notre lieu d'hébergement situé à Vic-sur-Cère, nous avons rayonné autour de cette localité et plus spécialement sur la station de Super Lioran. Deux groupes de randonneurs étaient constitués, l'un avec plus de dénivelé, le second alliant le plaisir de randonner en montagne sans trop de fatigue. Cette semaine s'est déroulée de façon remarquable, alliant randonnées et aussi tourisme. Toutes les personnes présentes en gardent un excellent souvenir.



Randonnée à Vic-sur-Cère

- ▶ Le 13 Juillet, un car complet a emmené les randonneurs vers le Cap Fréhel et Fort La Latte. Le soleil était de la partie et chaque randonneur a pu apprécier la beauté des paysages. Le pique-nique à Fort La Latte fut apprécié de tous. L'après-midi, différentes distances de randonnées furent organisées, allant de 3 kilomètres à 9 kilomètres pour les plus téméraires. Cette journée en bord de mer remporte toujours un vif succès auprès de nos adhérents.

- ▶ Un séjour de 4 jours a eu lieu début Septembre en mobil-home pour un groupe de 43 personnes à Plounevez-Lochrist en Finistère Nord. Malgré un temps mitigé, nous avons découvert cette belle région. Le jeudi, nous avons arpenté l'île de Batz dans sa totalité. Ce séjour s'est déroulé dans une super ambiance. Le camping nous avait mis à disposition une salle afin de nous restaurer le soir avant d'effectuer quelques pas de danse pour clôturer les soirées.

Voici le programme du premier semestre 2026 que nous vous proposons :

- ▶ 11 janvier : Campagne de Domalain suivie de la galette des Rois à l'Espace Culturel
- ▶ 8 février : VITRE – départ parking boulodrome
- ▶ 8 mars : MONDEVERT – circuit du Passoir et Breil Marie
- ▶ 2 avril : LE THEIL-DE-BRETAGNE
- ▶ 10 mai : LA BOUEXIERE – Circuit de la Voie Romaine
- ▶ 14 juin : MEZIERES-SUR-COUESNON – La Vallée du Couesnon - Journée pique-nique
- ▶ 12 juillet : SAINT-SULIAC (sortie en car)

Diverses sorties exceptionnelles sont programmées pour 2026 :

- ▶ 4 jours de randonnées avec visites à Plougonvelin du Mardi 26 au Vendredi 29 Mai 2026 (proche de Brest et Le Conquet) avec hébergement en mobil-home. Une salle de restauration sera mise à notre disposition.
- ▶ Séjour en Dordogne à DOMME du Samedi 27 Juin au Samedi 4 Juillet 2026 en pension complète avec hébergement en chalets. Deux guides accompagneront les randonneurs durant 4 journées dans cette magnifique région de France. Ce séjour alliera la randonnée et le tourisme.

Si vous avez envie de vous faire plaisir en randonnant dans la bonne humeur, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus. N'hésitez pas à venir à notre Assemblée générale le Vendredi 16 Janvier, à 20 heures, à la salle polyvalente de Domalain.

Pour plus de renseignements, contacter Daniel TESSIER au 06/11/54/53/19 ou Claude MAIGRET au 06/85/60/31/05.



Groupe de randonneurs lors de notre sortie de juillet au Cap Fréhel

# ASSOCIATIONS

## RÉSIDENTE DE RETRAITE NOTRE-DAME DE LOURDES



L'année 2025 a été riche en événements pour les résidents de l'EHPAD. Nous avons fêté les 30 ans de la résidence le 17 mai, ce fut une magnifique journée ensoleillée accompagnée du bagad d'Argentré-du-Plessis. Nous avons été honorés par la présence de : Mme GASTEL (Ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation), M. LENFANT (Vice-président du Conseil Départemental), Mme MORICE (Conseillère départementale), M. REGNIER (Président de Vitry communauté) et M. Christian OLIVIER, Maire de Domalain.

Cet été, deux groupes de résidents sont partis en séjour vacances de 4 jours à QUISTINIC pour certains et à DAMGAN pour d'autres.

Pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, nous avons organisé «L'EHPAD'OMALINOIS» le 14 septembre.

Les résidents, les bénévoles, l'Association Notre Dame de Lourdes et les participants sont heureux d'avoir partagé ces

moments de convivialité.

Nous y avons participé en préparant des gâteaux, en confectionnant des porteclés offerts aux participants et bénévoles, en réalisant des bouquets de fleurs ainsi qu'en tenant des stands et les rubans de la ligne de départ et d'arrivée.

Dans l'année, nous avons eu l'opportunité de découvrir le montage des ailes du moulin des guées à Fontaine-Couverte. Les pépinières HEDELMIA nous ont ouvert leurs portes, nous avons eu l'impression de revivre la réalisation du jus de pommes comme autrefois. Une journée à la ferme «lait gaillard» à Saint-Brice-en-Coglès nous a aussi permis de

nous replonger dans notre ancien temps.

Une boutique interne «EPI'SOUIRE» a vu le jour au mois de septembre.

Nous avons remporté la coupe lors des olympiades inter-EHPAD qui, cette année, a eu lieu à Retiers.

Nous vous remercions de noter dans vos agendas les 2 prochains événements, ouverts à tous, sur inscription :

- ▶ Concert avec la troupe chantante NOTES IN RENNES, le Samedi 17 Janvier 2026, à la salle Unisson de Bais (inscription sur Hello Asso ou à l'EHPAD).
- ▶ Rando et courses : L'EHPAD'omalinois, le Dimanche 13 Septembre 2026.



## LES VOLTIGEURS BASKET



Pour cette saison 2025-2026 le club compte 8 équipes dont au total 60 licenciés engagés en championnat départemental : 1 équipe U9 filles, 1 équipe U11 mixte, 1 équipe U13F (entente avec La Guerche), 1 équipe U15F (entente avec La Guerche), 2 équipes U15M (entente avec La Guerche), 1 équipe U18F

(entente avec La Guerche), 1 équipe U18M (entente avec La Guerche) et 1 équipe Seniors Filles (entente avec La Guerche). La section baby basket est également complète le mercredi matin.

Le partenariat avec le club de basket de La Guerche de Bretagne est très bénéfique et a permis aux 2 clubs de compléter leurs équipes respectives et d'engager 2 équipes U15M et Seniors Filles au plus haut niveau départemental.



Nous nous devons d'accompagner la progression de nos jeunes équipes et continuer notre projet de formation d'arbitres. Tous les entraînements sont encadrés par un entraîneur de Vitré Communauté, car nous souhaitons donner de bonnes bases de basket dès le début de leur apprentissage « basket ».

Nous comptons sur vous, chaque week-end pour venir encourager et soutenir nos équipes dans le plus grand fair-play.

Pour contribuer à l'évolution du basket local, l'Aurore Vitré Bas-



ket Bretagne a pour projet d'aller à la rencontre des clubs amateurs, par la mise en place d'un projet réunissant le monde professionnel et celui de l'amateur. Nous avons donc accepté leur invitation en 2024 et en 2025. Certains de nos joueurs ont ainsi pu partager un entraînement à Domalain avec 2 joueurs professionnels de l'Aurore et d'autres ont pu accompagner les joueurs sur le terrain lors d'un match et beaucoup de licenciés accompagnés de leur famille ont assisté au match. La demande est en cours pour 2026 !



## LE RELAIS POUR L'EMPLOI

### UN TREMLIN VERS L'INSERTION DURABLE

Implantée au cœur du territoire, l'association **Le Relais pour l'Emploi** œuvre depuis plusieurs années pour favoriser l'accès à l'emploi durable. Grâce à ses **quatre structures d'insertion**, elle accompagne les habitants dans la construction progressive de leur parcours professionnel, tout en répondant aux besoins économiques et sociaux du territoire.

- ▶ Le Relais : une association intermédiaire au service de tous
- ▶ Le Pays fait son Jardin : des légumes bio et solidaires
- ▶ Le Parc Mob : la mobilité au service de l'emploi
- ▶ PHC : un atelier collectif pour créer du lien

À travers ces quatre structures complémentaires, **Le Relais pour l'Emploi** s'engage chaque jour pour que chacun puisse trouver sa place dans le monde du travail.

Pour plus d'informations ou pour rejoindre l'une de ces initiatives, contacter l'association Le Relais pour l'Emploi : 02 99 43 60 66 / [contact@lerelaispourlemploi.fr](mailto:contact@lerelaispourlemploi.fr)

### FOCUS SUR LE « FIESTA AU JARDIN »

Samedi 13 septembre, notre association « Le Pays fait son jardin » a vibré au rythme de la «Fiesta au Jardin», un événement convivial qui a mis en lumière l'engagement de chacun pour un avenir plus solidaire et durable. Grâce à l'implication des artistes, à l'énergie débordante des salariés permanents et en



parcours, des bénévoles et des membres du conseil d'administration, cette journée a été un véritable succès.

Malgré quelques gouttes, une atmosphère chaleureuse et fédératrice régnait sur les lieux. La programmation artistique a sublimé l'ambiance festive : Louis-Marie Delaunay a accueilli et guidé les visiteurs avec sa musique entraînante, Hugo Marteau a captivé le public avec son spectacle «Un Équilibre si Précieux» sur l'importance de l'engagement citoyen, et le groupe Runck's a clôturé la fête en beauté avec un concert qui a fait danser petits et grands.

La production maraîchère du chantier d'insertion a été mise à l'honneur tout au long de la journée. Les visiteurs ont pu profiter d'une vente de légumes frais et de saison, participer à des visites guidées enrichissantes tant sur la compréhension des itinéraires techniques que la découverte des bienfaits d'une alimentation saine, locale et solidaire.

Au-delà de l'aspect festif, la «Fiesta au Jardin» a permis de mettre en lumière l'importance de l'insertion professionnelle. Le chantier d'insertion en maraîchage accueille une vingtaine de salariés, leur offrant un accompagnement personnalisé vers l'emploi durable et favorisant ainsi leur inclusion sociale. Ce projet concret démontre l'impact positif de l'économie sociale et solidaire sur notre territoire.

La solidarité, la créativité et le partage sont les ingrédients essentiels de cette «Fiesta au Jardin» et de la réussite de nos projets collectifs. Merci à tous ceux qui ont contribué à faire de cette journée un moment inoubliable !

# ASSOCIATIONS

## ASSOCIATION BETHANIE ET FOYER BETHANIE

Pour rappel : le foyer « Béthanie » accueille 22 personnes vieillissantes, en situation de handicap, dont 21 résidents permanents et 1 résident en accueil temporaire, plus actuellement 2 personnes à temps partiel en accueil de jour. Vous pouvez retrouver la présentation de l'association et du foyer sur le site de la mairie.

L'association « Béthanie », qui est à l'origine du foyer, est aussi depuis 2011, responsable des bénévoles des deux foyers gérés par l'association l'Etoile de Siloé : Béthanie à Domalain et Siloé à Coësmes. Cette année, l'activité phare de l'association a été la journée « inter-villes » du 3 juin où 10 équipes de 10 joueurs, mélan-



geant résidents, membres du personnel et bénévoles, se sont affrontées dans la joie et la bonne humeur. Journée de rencontre et d'échange très appréciée.

Nous laissons la parole au foyer pour relater un autre événement festif récent :

« Le 2 Octobre 2000, le foyer Béthanie a ouvert ses portes au sein de la commune, accueillant des personnes vieillissantes en situation de handicap. **Déjà 25 ans !**

A cette occasion et afin de marquer le coup, l'ensemble des résidents, le personnel ainsi que J-Yves Poligné (Directeur) ont passé une après-midi tous ensemble au bowling de Vitré. Le bowling de Vitré a spécialement ouvert ses portes pour nous, nous les en remercions chaleureusement. Cette activité a été choisie car elle est adaptée à l'ensemble des résidents. Les résidents étaient heureux de ce temps qui change du quotidien. Après la première partie de bowling, un temps de goûter a été partagé tous ensemble avec de délicieuses



mignardises. Une fois cette pause goûter terminée, nous avons continué une seconde partie. Les 3 équipes ayant fini premières, (composées d'un membre du personnel et d'un résident), se sont vues remporter un repas au restaurant). Pour clôturer ce bel après-midi, nous avons partagé un bon repas au sein du foyer, une bonne tartiflette faite maison !

Afin de fêter cela comme il se doit, nous avons accompagné les beaux gâteaux en musique et sous un tonnerre d'applaudissements. Place à quelques pas de danse. Joie et bonne humeur étaient de rigueur.

Les 25 ans ont été fêtés dignement. »

## DON DU SANG

**Le don de sang est indispensable... le don de plasma aussi !**



**Un don de sang, c'est :**

Afin de mieux soigner les patients qui bénéficient de médicaments dérivés du plasma, l'Établissement français du sang (EFS) Bretagne aura besoin de près de 1000 dons de plasma chaque semaine d'ici la fin de l'année !

Pour donner son plasma, il faut aller dans une Maison du don. Il en existe 6 en Bretagne : Rennes, St Brieuc, Brest, Quimper, Lorient, Vannes.

Et pour celles et ceux qui ne peuvent pas s'y rendre... Venez donner votre sang ! En effet, quand on donne son sang, même s'il s'agit d'une proportion moindre qu'un don spécifique, on donne aussi du plasma.

Ça tombe bien, **une collecte de sang aura lieu** : A Argentré du Plessis au Centre Culturel Le Plessis Sévigné

**2026 voici les dates :**

Avant d'aller sur place, prenez rendez-vous, même à la dernière minute : [dondesang.efs.sante.fr](https://dondesang.efs.sante.fr), l'appli don de sang ou au 02 23 22 53 97. Vous y retrouverez aussi un quizz en ligne pour savoir si vous pouvez donner.

**Pourquoi les besoins en plasma augmentent-ils ?**

Chaque année, des milliers de patients atteints de maladies chroniques sont soignés grâce à des médicaments issus des dons de plasma, notamment l'albumine, les immunoglobulines et certaines protéines de la coagulation. Ces besoins augmentent d'environ 8 % par an. Or aujourd'hui, la France doit importer les deux tiers du plasma nécessaire pour soigner les patients depuis les États-Unis, où le don est rémunéré et ne repose pas sur les valeurs éthiques du modèle

français. Face à ce constat, aux pénuries récurrentes de médicaments dérivés du plasma et au contexte géopolitique, l'EFS s'est engagé auprès de l'État à collecter davantage de plasma sur son territoire.

Pour cela, l'EFS doit continuer à mobiliser les donneurs réguliers, mais aussi convaincre de nouveaux donneurs, notamment les jeunes, dont les 18-20 ans. En effet, cette tranche d'âge donne moins son sang et son plasma depuis la période de Covid.

Les Associations des Donneurs de Sang Bénévoles : un soutien indispensable.

Les associations pour le don de sang bénévole représentent un soutien précieux pour l'EFS. Elles œuvrent quotidiennement pour le don de sang et de plasma. C'est ainsi grâce à leur concours que les patients peuvent être soignés, voire sauvés.

Lundi 2 février 2026 (02/02/2026)	ARGENTRE DU PLESSIS	8:30 - 13:00
Lundi 13 avril 2026 (13/04/2026)	ARGENTRE DU PLESSIS	8:30 - 18:45
Lundi 20 juillet 2026 (20/07/2026)	ARGENTRE DU PLESSIS	8:30 - 18:45
Lundi 21 septembre 2026 (21/09/2026)	ARGENTRE DU PLESSIS	8:30 - 13:00
Lundi 7 décembre 2026 (07/12/2026)	ARGENTRE DU PLESSIS	8:30 - 18:45

## UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE DOMALAIN



**EXPOSITION DE VOITURES ANCIENNES**



**Vide Grenier**

**DIMANCHE 12 AVRIL 2026**

**DOMALAIN**

**EMPLACEMENT GRATUIT**  
sans réservation de 6h à 18h  
RDV DANS LE BOURG  
MAIL: [ucad.domalain@gmail.com](mailto:ucad.domalain@gmail.com)

ORGANISÉ PAR L'UCAD (COMMERÇANTS & ARTISANS)

RESTAURATION ET BUVETTE SUR PLACE

**SOIRÉE CHOUCROUTE / TARTIFLETTE**

**SAMEDI 19 SEPTEMBRE A 19H30**

**SUR PLACE:**  
**ADULTE 20 € BOISSON+PLAT + DESSERT**  
**ENFANTS 12 €**  
**A EMPORTER 16 € PLAT + DESSERT**

TICKETS EN VENTE AUPRÈS DES COMMERÇANTS DE DOMALAIN



**DJ DLS MUSIC**

ORGANISÉ PAR L'UCAD (UNION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE DOMALAIN)



## ENTENTE DES CHASSEURS

En 2025, l'association de l'entente des chasseurs de DOMALAIN a changé de Président. Monsieur Alain BOUVIER a pris cette fonction au cours de l'année 2025.

L'Entente des Chasseurs organisera un concours de palets dans la salle des sports le Dimanche 22 Février 2026 : matin en individuel et l'après-midi par équipes.

Elle a réalisé un beau concours de palets à la HEINRIERE le week-end du 09 et 10 Août 2025, allant jusqu'à 108 équipes le dimanche après-midi. Les dates à retenir pour l'année prochaine sont fixées les 08 et 09 Août 2026.

L'entente vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2026.



# ASSOCIATIONS

## PALET CLUB DOMALINOIS



Relancé en 2022, le Palet Club Domalinois entame sa sixième année et compte aujourd'hui 85 adhérents.

Le montant de l'adhésion est de 15 € pour l'année ; il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année.

Les créneaux d'entraînement ont toujours lieu aux mêmes heures : le mardi de 15 h 00 à 18 h 00 et le vendredi de 17 h 00 à 22 h 00.

La commune nous met à disposition la mezzanine de la salle des sports ; lorsque la météo le permet, nous jouons en plein air. Chacun est libre de venir quand bon lui semble afin de jouer aux palets dans un esprit de détente et de convivialité.

Le désormais traditionnel concours annuel, organisé le 8 juin 2025 cette année, a rassemblé 176 joueurs au total : 56 joueurs le matin pour le concours individuel et 60 équipes de 2 joueurs l'après-midi. En 2026, le concours aura lieu **le Dimanche 7 Juin**.

En février 2025, à la demande du Centre de Loisirs de Domalain, il a été organisé une initiation au jeu de palets pour les

enfants ; une initiative unanimement appréciée.

Une journée détente a été organisée en septembre au plan d'eau de la Traverie, avec 40 participants aux rencontres individuelles le matin et une cinquantaine de joueurs l'après-midi, le tout agrémenté d'un pique-nique le midi et d'un repas le soir, cette journée s'est déroulée dans une ambiance conviviale et sympathique.

### Championnat Inter Clubs

Le Palet Club Domalinois adhère à la FFPPB (Fédération Française du Palet sur Planche de Bois) qui organise un championnat interclubs. 2 équipes de 4 joueurs de Domalain participent à ce championnat.

Pour la troisième année de participation à ce championnat, Domalain 1 termine 2<sup>ème</sup> et Domalain 2 finit 8<sup>ème</sup> d'un groupe de 12 équipes ; grâce à ce résultat, Domalain 1 accède à l'échelon supérieur et jouera donc en 2<sup>ème</sup> division la saison prochaine. Domalain 2 jouera toujours en 3<sup>ème</sup> division.

Le Palet Club Domalinois organisera une journée de ce championnat inter-club en 2026.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Denis Baslé - 06 17 02 49 26 ou Eugène Bétin - 06 03 41 50 49.

### Dates à retenir :

- Concours de palets : **Dimanche 7 juin 2026**
- Assemblée générale : **Vendredi 13 Mars 2026**

Les membres du Palet Club Domalinois vous souhaitent une bonne et heureuse année 2026.



Equipe 1 du Palet Club de Domalain



Lors de notre journée détente

## DOMALAIN TIERS-MONDE

### DOMALAIN



En 2025, Madagascar souffre encore de différents maux, la pauvreté (5<sup>e</sup> rang mondial en 2024), la famine, les catastrophes climatiques.

À l'automne 2025, des mouvements sociaux ont eu lieu dans le pays suite à des coupures fréquentes d'eau et d'électricité ; cette situation dure depuis de nombreuses années.

La jeunesse s'est aussi révoltée face aux élites et à la pauvreté.

L'action de Domalain Tiers-Monde (DTM), pour cette île de l'océan Indien, est donc toujours aussi nécessaire pour :

- financer le dispensaire de Mandritsara,
- aider les enfants (alphabétisation, repas...) à Mahajanga,
- aider des personnes sans famille à Marovoay,
- apporter une aide médicale et sociale

à la population pauvre à Tandilala-Morondava.

C'est pourquoi, n'hésitez pas à venir les 1<sup>ers</sup> samedis du mois au local de DTM rue Jean-Marie Lamennais à Domalain de 9 h 00 à 11 h 30. Une équipe de bénévoles vous y accueille pour prendre vos papiers, que ce soit des journaux, des publicités, des catalogues, des magazines, des livres, des archives, des écrits blanc et noir. Nous remercions tous ces bénévoles qui donnent de leur temps pour l'association.

Domalain Tiers Monde, c'est également des moments de partage comme lors de l'Assemblée Générale qui a eu lieu le 14 mars 2025.

En date du 27 septembre, les bénévoles et les adhérents ont été invités à marquer les 40 ans de l'association autour d'un repas qui a été animé par un musicien-chanteur. Une journée qui a été conviviale sans oublier le côté humanitaire de l'association.

Vous pouvez aussi venir en aide à Madagascar en devenant bénévole pour l'association, en donnant un peu de votre temps pour une cause humanitaire.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter par téléphone (06 46 04 24 19 ou 06 81 88 82 11) ou par mail (domalaintiersmonde82@gmail.com).

Restons mobilisés et à l'écoute de nos amis malgaches.



Photo de groupe à l'occasion du repas du 27/09/2025

## UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

Cette année 2025 a été marquée, comme chaque année, par les cérémonies patriotiques mises en place par notre association et la municipalité.

Ces commémorations demeurent importantes dans l'esprit pour témoigner des souffrances et des deuils qui ont contribué à donner la liberté dans notre pays. Le protocole au pied du Monument aux Morts est un symbole fort de notre reconnaissance.

Le **Dimanche 11 Mai**, la cérémonie marquait la victoire des alliés. Un dépôt de gerbe au Monument Leclerc, la messe suivie du protocole au Monument aux Morts et le verre de l'amitié.

Le **Mercredi 25 Juin**, notre traditionnelle sortie nous a conduits au cœur des Marais Salants, une rencontre avec un paludier, puis la découverte de la Brière en chaland et calèche. Les 43 participants ont été enthousiasmés par cette belle journée.

Le **Samedi 9 Août**, le passage du convoi de la Libération au Monument Leclerc suivi de la réception à la Mairie.

Le **Dimanche 9 Novembre**, la cérémonie de l'Armistice. La messe suivie du protocole au Monument aux Morts avant de se retrouver pour le vin d'honneur et le Banquet qui permet de resserrer les liens entre les adhérents.

On ne peut passer sous silence le départ soudain et prématuré de Pierre Couvert, un homme de cœur, de bonté, toujours disponible pour les autres. Un grand merci Pierre pour ton dévouement à l'UNC de Domalain.



## ÉCOLE SAINTE-ANNE DE DOMALAIN



Pour l'année 2025-2026, l'école accueille 170 élèves.

Voici l'équipe éducative :

- ▶ TPS/PS : Christèle Roussigné accompagnée de Patricia Sauvage ;
- ▶ TPS/MS : Caroline Quéré et Linda Planchenault accompagnées de Laëtitia Grimault ;
- ▶ GS/CP : Corinne Heude accompagnée de Muriel Houssais ;
- ▶ CP : Fabienne Lansade-Boutruche ;
- ▶ CE 1 : Marjorie Gentilhomme (les mardis et jeudis) et Amandine Bellay (les lundis et vendredis) ;
- ▶ CE 2 / CM 1 : Bénédicte Asselin ;
- ▶ CM1 / CM 2 : Laurène Reucheron.

La cheffe d'établissement est Marjorie Gentilhomme. Ludovic Gueguen est l'enseignant spécialisé qui intervient auprès d'enfants ayant quelques difficultés.

L'équipe éducative travaille, avec les enfants, sur deux nouveaux axes pédagogiques :

- ▶ Développer des habiletés dans le geste de l'écriture pour accroître le plaisir de communiquer à l'écrit ;
- ▶ S'engager dans un projet permettant de favoriser une ouverture culturelle et environnementale.

Ces deux axes vont se décliner sur 4 ans, jusqu'en 2026.

Pour répondre aux deux axes du projet d'école de l'année 2025-26, nous avons choisi comme thématique les « comédies musicales ». Au programme : rencontres

sportives, littérature de jeunesse, productions d'arts visuels, intervention théâtre tous les 15 jours pour les classes de PS à GS et CE2 à CM2, intervention musique pour les CP et CE1.... qui nous permettront de faire vivre nos labels EAC (Education Arts et culture) et E3D (Établissement en Démarche globale de Développement Durable).

Les CP-CE1-CE2 iront en classe de découverte à l'île Grande. Cela leur permettra de se questionner sur le développement durable.

Nous allons continuer à travailler avec les enfants sur les questions de protection de l'enfance :

- ▶ Vidéos de sensibilisation au harcèlement ;
- ▶ Sensibilisation au harcèlement pour les CM1 par la Maison de Prévention et de Protection des Familles (gendarmerie de Rennes) ;
- ▶ Sensibilisation à internet pour les CM2 par la Maison de Prévention et de Protection des Familles ;
- ▶ Sensibilisation au 119 «Allo, enfance en danger» ;
- ▶ Débat/échanges autour des droits de l'enfant ;
- ▶ Equipe de préoccupation partagée mise en place dans



l'établissement, tout au long de l'année ;

- ▶ Programme Lanterne : protéger nos tout-petits de la violence sexuelle, pour les MS et GS.

Mais aussi, nous aborderons l'Education morale et civique dans toutes les classes, à tous moments et tous les jours et la littérature de jeunesse sur différents thèmes (différence, handicap, droits de l'enfant...).

Les futurs TPS (enfants nés entre janvier et juillet 2024) et faisant leur rentrée en TPS en janvier 2027 ou avril 2027 doivent être inscrits dès septembre, même si vous décidez de décaler leur rentrée pour des raisons de propreté, de maturité, de fatigabilité, d'autonomie,...

Pour toute information, question ou une demande de rdv n'hésitez pas à prendre contact au 02.99.76.38.94 ou par mail : [eco35.ste-anne.domalain@e-c.bzh](mailto:eco35.ste-anne.domalain@e-c.bzh).



## AMICALE SAPEURS-POMPIERS DE DOMALAIN

Nous avons organisé notre traditionnel bal des Sapeurs-Pompiers le 13 juillet dernier où nous n'étions pas moins de 1500 personnes au moment du feu d'artifice. A cette occasion, nous souhaitons remercier la municipalité pour avoir financé le tir du feu d'artifice, cette soirée n'aurait pas pu être réalisée sans l'aide de nos bénévoles, nos sponsors, nos anciens et actifs sapeurs-pompiers et leurs conjoints que l'on souhaite remercier encore une fois à travers une soirée organisée à cet effet. Aussi, nous vous convions d'ores et déjà au 13 juillet 2026 pour réitérer cette animation communale qui commence à devenir traditionnelle au sein de la commune.

Cette année, nous avons décidé d'annuler le tournoi de soccer du

mois de juin car nous n'avions pas assez d'équipes, cette animation ne sera d'ailleurs pas reconduite dans les années futures.

L'amicale des sapeurs-pompiers de Domalain a aussi été présente dans différentes manifestations hors commune, telles que la course de caisse à savons à Vergéal et à Saint-Germain, l'Ultra Tour du Pays de Vitré ou la Breizh Tower à Rennes.

Nous vous invitons à nous suivre sur les différents réseaux : Facebook (@amicales des sapeurs-pompiers Domalain), Instagram (@pompiers\_domalain) et tik tok (@pompiers de domalain)

VIVE LES SAPEURS-POMPIERS DE DOMALAIN, VIVE L'AMICALE.



Octobre rose



Course de caisse à savon



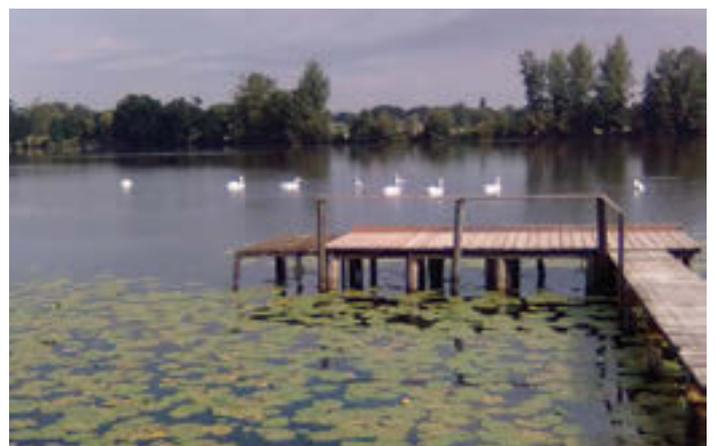
Préparation bal du 13 juillet

## LA GAULE GUERCHaise

L'élection pour le renouvellement des membres du conseil d'administration aura lieu dans le courant du dernier trimestre 2026. Pourront être candidats, les membres actifs qui auront acquitté la cotisation de l'année en cours et celle de l'année précédente (c'est à dire carte de pêche 2025 et 2026).

Cette information est lancée aux personnes qui souhaiteraient s'investir pour aider à conduire les intérêts de l'association pour une durée de 5 ans, en participant à différents travaux comme l'entretien des rivières et des berges, l'alevinage, la surveillance et la protection du milieu aquatique.

Si vous souhaitez vous porter candidat ou si vous avez besoin de renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter le président par mail : lagauleguerchaise35@hotmail.com ou au 06.11.25.80.73.



# ÉTAT CIVIL au 1<sup>er</sup> décembre 2025

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
<b>Naissances</b>	30	19	24	22	24	21	28	24	23	13
<b>Mariages</b>	7	3	6	8	2	4	4	6	7	6
<b>Décès</b>	18	26	26	24	24	26	18	24	20	24

## NAISSANCES



26 janvier 2025	GODELOUP GOURMELIN Malone, Serge, Albin
13 février 2025	BIGOT Elena, Wendy, Kiara
19 février 2025	GÉRAULT Anna, Lola, Julia
23 mars 2025	HOCDÉ Loan, Yves, Pierre, Alain, Jean
11 avril 2025	GUYOMARD June, Joëlle, Jacqueline
23 avril 2025	CORREGGI Victor, Archibald, Antoine
28 mai 2025	LODIAIS Ethan, Patrick, Didier
27 juin 2025	BRUNEAU Manon, Jeanne, Perrine
02 juillet 2025	FOUREL Axel, Mathéo, Jules
05 juillet 2025	PEU Camille, Marie, Anna
23 août 2025	CHAPLAULT Alice, Catherine, Evelyne

## MARIAGES



05 juillet 2025	GICQUEL Blandine - PALIERNE Fabrice
12 juillet 2025	IRADUKUNDA Lisa Providence - METRO Benjamin
09 août 2025	LOUAPRE Mélanie - SORIN Patrice
06 septembre 2025	TOXÉ Corinne - JEANNE Quentin
11 octobre 2025	BOURION Myriam - RENAULT Serge
29 novembre 2025	BEAUDOUIN Annabelle - DROYER Mikaël

## DÉCÈS

12 décembre 2024	87 ans	LEGRAND Marie-Thérèse, Germaine, Alice	CHEVRIER	
17 décembre 2024	78 ans	BERTHELOT Joëlle, Marie, Claude		
17 décembre 2024	78 ans	HILLION Christiane, Thérèse, Emilienne	BARBOT	Transcription
07 janvier 2025	96 ans	DONET Roger, Raymond, Julien		
08 janvier 2025	87 ans	CORNÉE Georgette, Marie	CROUTON	
12 janvier 2025	68 ans	BELLOIR Gérard, Paul		Transcription
12 janvier 2025	79 ans	BOISRAMÉ Michel, Georges, Marie		Transcription
12 février 2025	86 ans	LAURET Thérèse, Marie, Louise	BRUNEAU	Transcription
14 février 2025	102 ans	DROUET Francis, Emile		Transcription
03 mars 2025	16 ans	CHOPIN Eythan, Robert, Christian		
22 mars 2025	92 ans	MONNERIE Fernande, Marie, Ange, Jeanne	BASLÉ	
07 avril 2025	91 ans	SOREL Jules, Victor, Marie		Transcription
20 avril 2025	95 ans	PIPARD Jean, Marie, Julien, Marcel		
17 mai 2025	94 ans	BOUVIER Anna, Marie, Rosalie	RUBIN	
12 juillet 2025	93 ans	HOGRET Bernard, Victor, Jean, Ferdinand		Transcription
18 juillet 2025	87 ans	LOUIN Marie-Ange, Jeannine	TALBOT	Transcription
19 juillet 2025	67 ans	VÉTIER Christian, Maurice, Joseph, Marie		
20 juillet 2025	100 ans	CHEVRIER Félicité, Geneviève	MARTIN	
27 juillet 2025	91 ans	MONNERIE Joseph, Marse		
07 août 2025	72 ans	JAMEU Yannick, Louis, Joseph		Transcription
20 août 2025	44 ans	DUPUIS Gaëlle	SALLAÏ	
28 août 2025	38 ans	TEMPIER Laëtitia, Sylvie, Dominique	GIRMANE	
02 octobre 2025	92 ans	MAIGNAN Maurice, Joseph, Pierre, Marie		Transcription
08 octobre 2025	91 ans	MASSART Denise, Jeannine	DENIEUL	

# MANIFESTATIONS 2026

(connues au 1<sup>er</sup> décembre 2025, sous réserve de modifications ultérieures et des mesures gouvernementales)

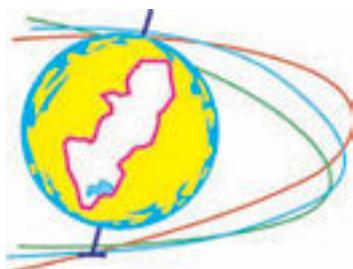
Mois	Date	Évènement
JANVIER	Dimanche 11	Randonnée Randomalain suivie de la Galette des Rois
	Vendredi 16	Assemblée Générale Randomalain
	Vendredi 16	Assemblée Générale Carcraon Environnement
	Samedi 17	Concert salle Unisson de Bais par l'EHPAD de Domalain
	Dimanche 18	Soirée crêpes à l'issue des matchs
	Dimanche 18	Assemblée Générale Cyclo Club Domalain
	Vendredi 22	Soirée des bénévoles au fleurissement

FÉVRIER	Lundi 2	Don du sang à Argentré-du-Plessis
	Vendredi 6	Assemblée Générale Gym Volontaire
	Dimanche 8	Randonnée Randomalain à Vitré
	Dimanche 22	Concours de Palets organisé par l'Entente des Chasseurs

MARS	Dimanche 1 <sup>er</sup>	Première sortie cyclo club Domalain
	Dimanche 8	Randonnée Randomalain à Mondevert
	Vendredi 13	Assemblée Générale Palet Club
	Dimanche 15	Premier tour des Elections Municipales
	Samedi 21	Lâcher de grosses truites
	Dimanche 22	Second tour des Elections Municipales

AVRIL	Samedi 11	Lâcher de grosses truites
	Dimanche 12	Randonnée Randomalain au Theil-de-Bretagne
	Dimanche 12	Vide-grenier organisé par l'Union des Commerçants et Artisans de Domalain
	Lundi 13	Don du sang à Argentré-du-Plessis

MAI	Samedi 9	Lâcher de truites
	Dimanche 10	Randonnée Randomalain à La Bouéxière
	Dimanche 10	Commémoration de l'Armistice 39-45
	Mercredi 13	Tournoi semi-nocturne U15/U17 foot
	Jeudi 14	Tournoi seniors foot
	Samedi 16	Tournoi U11/U13 foot et remerciements bénévoles
	Mardi 26 au Vendredi 29	Séjour Randomalain à Plogonvelin en mobil-home



Mois	Date	Évènement
JUIN	Dimanche 7	Concours de Palets organisé par le Palet Club
	Samedi 13	50 ans du Club Avenir de Domalain
	Dimanche 14	Vide-Grenier Carcraon Environnement
	Dimanche 14	Randonnée Randomalain à La Mézière-sur-Couesnon
	Dimanche 21	Kermesse de l'Ecole Sainte-Anne
	Samedi 27 au 4 Juillet	Semaine rando organisée par Randomalain à Domme (Périgord)

JUILLET	Samedi 4	Fête du village Carcraon Environnement
	Dimanche 12	Randonnée Randomalain à Saint-Suliac (sortie en car)
	Lundi 13	Soirée Amicale des Sapeurs-Pompiers suivie du feu d'artifice offert par la Municipalité
	Lundi 20	Don du sang à Argentré-du-Plessis

AOÛT	Dimanche 1	Randonnée organisée par Randomalain
	Samedi 8 et Dimanche 9	Concours de Palets à la Heinrière organisé par l'Entente des Chasseurs
	Dimanche 23	Coupe de France Avenir de Domalain

SEPTEMBRE	Dimanche 6	Randonnée organisée par Randomalain
	Dimanche 13	L'EHPAD'omalinois organisée par la Résidence Notre-Dame de Lourdes
	Dimanche 13	Fête des voisins Carcraon Environnement
	Samedi 19	Soirée choucroute organisée par l'Union des Commerçants et Artisans de Domalain
	Dimanche 13 ou 20	Pot de l'amitié Avenir de Domalain
	Lundi 21	Don du sang Argentré-du-Plessis

OCTOBRE	Jeudi 1 au Samedi 31	Mois du multimédia à la Médiathèque
	Dimanche 11	Randonnée organisée par Randomalain
	Dimanche 25	Dernière sortie cyclo club Domalain

NOVEMBRE	Dimanche 8	Commémoration Armistice 14-18
	Dimanche 8	Randonnée organisée par Randomalain
	Samedi 14	Soirée du foot Avenir de Domalain

DÉCEMBRE	Vendredi 5	Hommage aux victimes d'Afrique du Nord
	Dimanche 14	Randonnée organisée par Randomalain
	Jeudi 18	Bûche de Noël organisée par le Club Détente et Loisirs



*Classes 5*